

JEAN BOUTIER

**Les imprimés révolutionnaires français
en Toscane :
paradoxes d'une liberté surveillée
(1789-1792)**

A stampa in
« Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée »,
CII, 1990, p. 423-468

Distribuito in formato digitale da
«Storia di Firenze. Il portale per la storia della città»
<<http://www.storiadifirenze.org>>

Les imprimés révolutionnaires français en Toscane : paradoxes d'une liberté surveillée (1789-1792)

In: Mélanges de l'Ecole française de Rome. Italie et Méditerranée T. 102, N°2. 1990. pp. 423-468.

Résumé

Jean Boutier, Les imprimés révolutionnaires français en Toscane : paradoxes d'une liberté surveillée, p. 423-468.

À partir de trois ensembles de sources - les archives politico-administratives du grand-duché, les annonces dans la presse florentine, les notes de lecture quotidiennes d'un toscan éclairé -, l'article analyse l'arrivée des imprimés révolutionnaires français dans un état de la péninsule italienne qui ne connaît pas de véritable censure. Or ces imprimés ne sont ni nombreux ni particulièrement subversifs. C'est leur usage, dans un pays qui connaît depuis plusieurs décennies un débat politique soutenu, qui détermine une demande et des tris : une information sûre, la connaissance des grands textes constitutionnels, une réflexion globale sur les débuts de la Révolution, constituent les exigences centrales des lecteurs toscans. Le grand-duché reste ainsi dans un Ancien Régime culturel presque totalement étranger à la «Révolution des imprimés» qui s'est imposée en France à partir de 1788.

Citer ce document / Cite this document :

Boutier Jean. Les imprimés révolutionnaires français en Toscane : paradoxes d'une liberté surveillée (1789-1792). In: Mélanges de l'Ecole française de Rome. Italie et Méditerranée T. 102, N°2. 1990. pp. 423-468.

doi : 10.3406/mefr.1990.4119

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mefr_1123-9891_1990_num_102_2_4119

JEAN BOUTIER

LES IMPRIMÉS RÉVOLUTIONNAIRES FRANÇAIS
EN TOSCANE :
PARADOXES D'UNE LIBERTÉ SURVEILLÉE
(1789-1792)

Une explosion de la production imprimée accompagne l'entrée de la France en révolution. Explosion quantitative, mais aussi mutation qualitative : au temps de la réflexion, se substitue le temps de la prise de parole et de l'action ; au gros in-folio succèdent la brochure, la plaquette, voire la feuille volante, qui scandent débats et événements. D'entrée de jeu, l'imprimé s'affirme comme l'un des protagonistes du processus révolutionnaire.

Encore mal connues à l'intérieur même de la France, la diffusion et la consommation des imprimés révolutionnaires le sont plus encore au-delà des frontières. Les décrire, les mesurer, les analyser constituent des opérations complexes. D'autant plus que, longtemps examinée sous son seul aspect politique, celui de la propagation des idées révolutionnaires, de la construction de la « grande nation », l'étude tend à s'enraciner désormais dans une histoire à la fois économique – celle de l'édition, de ses réseaux de vente, de ses marchés –, et culturelle – celle du livre et de la lecture. L'examen de l'importance et des rythmes du flux d'introduction des imprimés révolutionnaires dans leur diversité, de la géographie et des voies de leur diffusion, des tris qu'opère un marché étranger dans la production française, doit alors prendre en compte les structures spécifiques de la librairie italienne du siècle des Lumières, les circuits traditionnels du livre français et les potentialités qu'ils offrent, la particularité des cultures nationales tout comme l'émergence de curiosités et de besoins nouveaux, pris entre une volonté de propagande et la peur de la « contagion ». C'est bien cette rencontre entre une relative longue durée et une dynamique brève et imprévue que je voudrais ici examiner, à partir d'un terrain limité : le grand-duché de Toscane, durant les premières années de la Révolution, c'est-à-dire celles qui, en France, connaissent cette véritable explosion de la production imprimée.

1 – CIRCULATION ET DIFFUSION DES IMPRIMÉS FRANÇAIS EN TOSCANE

Dans les années 1792-1794, plusieurs témoins de la situation politique toscane évoquent la diffusion des brochures révolutionnaires qui véhiculent, de façon extrêmement capillaire, critiques et dénonciations, propositions et projets.

En janvier 1794, Francesco Maria Gianni, ancien ministre du grand-duc Ferdinand III, écrit à son cousin, le sénateur florentin Matteo Biffi Tolomei : « I Francesi ci avevano mandati ai Monti i loro libri e libretti, che ci raccontavano i disordini del loro governo, le tribolazioni del loro popolo, i vizi della loro economia pubblica, quelli dell'amministrazione di giustizia, quelli d'un'ambiziosa politica, le dissipazioni di una Corte gigantesca... »¹. Cette observation, si générale qu'il est difficile de savoir si Gianni parle en fait de la Toscane, d'autres témoins l'effectuent au même moment, à partir, cette fois, de situations concrètes et localisées.

À Cortone, petite ville des confins ombro-toscans, nichée sur les contreforts de l'Apennin, un chroniqueur fort hostile au souverain pontife attire notre attention dans les derniers mois de 1792 sur l'apparition de petits livres de propagande : « Per informare gli uomini quanto sia piacevole la Libertà, [i Francesi] mandano per tutto de' libretti stampati facili a leggersi dove si mette in vista quanto sia giovevole la Repubblica, e il grave danno che apporta ai viventi l'essere sottoposti a un solo uomo; queste composizioni chiare e ben ragionate apportano ai Sovrani maggiore danno della guerra »².

Un informateur anonyme livournais, qui cherche à rassurer son correspondant sur la situation de la très cosmopolite ville de Livourne, utilise le même indicateur, mais en sens inverse : « I fogli francesi, écrit-il le 13 mars 1793, non girano che pochissimo, o punto »; en revanche, « girano

¹ Lettre de Franco Maria Gianni à Matteo Biffi Tolomei, Florence, 13 janvier 1794, éditée par Abele MORENA, *Giudizi sulla Rivoluzione francese nella corte del granduca Ferdinando III*, dans *Archivio storico italiano*, 5^e série, XVI, 1895, p. 286. Sur l'attitude de Gianni au début des années 1790, Furio DIAZ, *Francesco Maria Gianni. Dalla burocrazia alla politica sotto Pietro Leopoldo di Toscana*, Milan-Naples, 1966, p. 347-361; sur celle de son correspondant, Vieri BECAGLI, *Un proprietario toscano tra libertà e vincoli. Matteo Biffi Tolomei, il « Confronto » et le « Riflessioni »*, dans *Studi e ricerche. Istituto di storia. Facoltà di lettere e filosofia. Università degli studi di Firenze*, II, p. 323-429.

² Bernardino CECCHETTI, *Annali cortonesi (1769-1810)*, Bibliothèque communale de Cortone, ms 662, p. 62-63, 12 novembre 1792, cité dans Marta PIERONI-FRANCINI, *Un vescovo toscano tra riformismo e rivoluzione Mons. Gregorio Alessandri (1776-1802)*, Rome, 1977, p. 254.

un principio di cattivi sonetti tutti contro la Francia. Profezie le più spropositate»³.

À l'évidence, les avis diffèrent, au gré des intentions de leurs auteurs, qu'ils veuillent souligner l'engagement révolutionnaire de leur ville ou, au contraire, son calme et son indifférence. Le recours fréquent à cette sorte de baromètre politique souligne toutefois, plus que la situation réelle du grand-duché, une unanimité, de haut en bas de l'échelle politique, d'un bout à l'autre de la Toscane, à considérer les « fogli » français comme le signe avant-coureur, visible et indiscutable, des orages futurs.

Une terre de liberté

Au moment où éclate la Révolution française, la Toscane ne connaît pas de véritable contrôle sur l'introduction des livres étrangers. Plus encore que les autres états de la péninsule, elle apparaît terre de réelle liberté⁴. Certes, aucun d'entre eux n'a pris une mesure comme l'Espagne qui dès le 1^{er} janvier 1790, a interdit l'entrée à tout imprimé ou toute gravure révolutionnaire⁵. Pourtant, depuis les années 1770, la méfiance s'est développée. Le Piémont, « pays extrêmement excroupuleux sur les livres », se fait de plus en plus attentif aux livres, en grand nombre politiques, qui parviennent d'Outre-Alpes⁶; Venise, qui s'est toujours refusée à une codification écrite de l'interdit, contrôle à la douane, et de façon renforcée à partir de 1783, l'entrée des livres étrangers, mais avec des préoccupations plus économiques, pour protéger son industrie, que véritablement politiques⁷. Les premiers événements de l'été 1789 en France

³ Archivio di Stato, Florence (désormais ASF), Archivio Tolomei-Biffi, fascio 190-191, ins. II, f° 114, lettre de Livourne, 13 mars 1793, signée « L'ostracito toscano »; sous ce nom se cache sans doute Guglielmo Libri, ancien directeur du « Scrittoio delle Reali Fabbriche », et très lié à Gianni : cf. V. BECAGLI, art. cité, p. 405-406.

⁴ Au-delà de cet aspect ponctuel, les réformes de Pierre-Léopold ont fait de la Toscane une référence politique majeure : cf. Eric W. COCHRANE, *Le réforme leopoldine nella corrispondenza degli inviati francesi (1766-1791)*, dans *Rassegna storica del Risorgimento*, XLV, 1959, p. 199-215.

⁵ Jacques GODECHOT, *La Grande Nation. L'expansion révolutionnaire de la France dans le monde de 1789 à 1799*, Paris, 2^e éd., 1983, p. 107.

⁶ Lettre du libraire turinois Giraud, 2 septembre 1775, cité par Adriana LAY, *Libro e società negli Stati sardi del Settecento*, dans *Quaderni storici*, 23, 1973, p. 460; sur le contrôle des livres, p. 459-463.

⁷ Mario INFELISE, *L'editoria veneziana nel '700*, Milan, 1989, p. 223-225.

entraînent une intensification de la surveillance sur les livres et les imprimés étrangers introduits dans le royaume de Naples⁸.

À Florence, la loi de mars 1743, qui a réorganisé la censure préventive du livre, s'intitule certes loi « sopra la proibizione della libertà d'introdurre nello Stato i libri e stampe forestiere » et indique, dans son premier article, qu'il est interdit « d'introdurre e vendere o pubblicare libri contrari alla Religione ed al buon costume [. . .] senza la permissione scritta del nostro consiglio di Reggenza ». En fait, la censure toscane ne s'exerce véritablement que sur l'impression et l'édition. Une différence apparaît toutefois très nettement entre, d'une part, les livres et brochures étrangers, qui circulent quasi librement, et les gazettes, soumises au contraire à une surveillance souvent tatillonne⁹.

Les troubles qui agitent la Toscane au cours de l'année 1790¹⁰ suscitent certes quelques mesures ponctuelles. Il est en effet facile d'attribuer la « fermentation » sociale de juin 1790 à la diffusion de gazettes ou d'imprimés français¹¹ : en juillet 1790, le gouverneur de Livourne est invité par le secrétaire d'État à « invigilare sopra i manoscritti e stampati francesi o italiani che si spargessero nel paese o venissero di fuori atti ad animare il popolo per reprimerli immediatamente »¹². En mars 1792, le

⁸ Attilio SIMIONI, *Le origini del Risorgimento politico dell'Italia meridionale*, Messine-Rome, vol. 1, 1925, p. 349.

⁹ Lorenzo CANTINI, *Legislazione toscana raccolta e illustrata dal dottore. . .*, Florence, t. 25, 1806, p. 74-79; cf. Maria Augusta TIMPANARO MORELLI, *Legge sulla stampa e attività editoriale a Firenze nel secondo Settecento*, dans *Rassegna degli Archivi di Stato*, XXIX, 1969, p. 613-700. Les agents chargés d'exercer la surveillance sur la presse sont parfois rappelés à l'ordre : ASF, Archivio della Presidenza del Buongoverno (1784-1808). Affari comuni (désormais Presidenza del Buongoverno), f. 112, n° 644, lettre de Gilkens, 19 août 1790.

¹⁰ Sur ces troubles, Gabriele TURI, « *Viva Maria* ». *La reazione alle riforme leopoldine (1790-1799)*, Florence, 1969, p. 3-25.

¹¹ Renato MORI, *Il popolo toscano durante la rivoluzione e l'occupazione francese*, dans *Archivio storico italiano*, CV, 1947 (2), p. 127-128. Le vicaire de Pontedera, Luigi Comparini, exprime une opinion semblable en juillet 1790 : il demande « che siano moderate nei pubblici fogli delle gazzette che si stampano in Firenze l'espressioni delle scandalose, e ingiuste rivoluzioni del Brabante, ed anche quelle della Francia, mentre leggendosi la costanza dei cattivi, per non ridursi alla dovuta subordinazione, può dubitarsi, che tali nuove servino per infiammare i male intenzionati dell'idiota e vile plebaglia, tanto più che sono anche troppo estese le gazzette estere, che parlano con più libertà », ASF, Presidenza del Buongoverno, f. 112, n° 644, 15 juillet 1790.

¹² ASF, Segreteria di Stato, 1765-1808 (désormais Segreteria di Stato), f. 552, prot. 7, ins. 13, lettre du 22 juillet 1790.

conseiller Bartolomeo Martini insiste également auprès du gouverneur de Livourne pour qu'il fasse exercer un contrôle strict sur les marchandises arrivant de France¹³. Mais le grand-duc de Toscane est alors sur le point de se rallier à une convention avec les autres états de la péninsule, à laquelle seule la République de Gênes refuse d'adhérer : il s'agit à la fois de surveiller les déplacements des sujets « pericolosi » qui, venus de France, s'efforcent « con la maligna intenzione di accendere nel basso, ed incauto popolo lo spirito d'insubordinazione, e di uguaglianza », et de les empêcher de « diffondere allo stesso oggetto degli scritti sediziosi » ; trois articles prescrivent ainsi un contrôle systématique en douane de tous les ballots de livres, pour identifier les livres « pericolosi » et « inammissibili »¹⁴. La décision réactive les contrôles effectués sur les imprimeurs dès le mois de mai¹⁵, et c'est sans doute à la suite de cet accord que s'effectue à Florence l'unique contrôle douanier dont j'ai retrouvé la trace : en octobre 1792, une malle pleine de « libri e stampe non legate » est entièrement contrôlée à la suite d'une dénonciation mais, malgré leur présentation qui éveille les soupçons, il ne s'agit que d'ouvrages de médecine et de chirurgie¹⁶.

Sur le fond, la position grand-ducale n'a guère changé : en janvier 1794, alors que le chef de la police apporte des preuves de la diffusion à Florence des principes politiques de la France révolutionnaire par le biais de « fogli, gazzette e libri », Ferdinand III se refuse systématiquement à tout contrôle de l'introduction des livres étrangers sous des prétextes qui mêlent des raisons politiques – un gouvernement ne doit pas être arbitraire – à des arguments techniques – les livres interdits continueraient à être diffusés de toute façon, ce qui montrerait la faiblesse du pouvoir¹⁷. Malgré le tournant du printemps de 1792, le gouvernement toscan reste donc,

¹³ Carlo MANGIO, *Politica toscana e rivoluzione Momenti di storia livornese, 1790-1801*, Pise, 1974, p. 76.

¹⁴ ASF, Segreteria di Stato, f. 593, prot. 5, n° 4, 17 avril 1792. Le texte est édité par C. MANGIO, *op. cit.*, p. 73, note 155 (articles 1 et 2) et par M. A. TIMPANARO MORELLI, *Legge sulla stampa...*, art. cit., p. 633-634 (articles 3, 4 et 5). Sur cette « convention », cf. Renzo DE FELICE, *Giornali giacobini italiani*, Milan, 1962, p. XIX.

¹⁵ C. MANGIO, *op. cit.*, p. 76.

¹⁶ ASF, Reggenza 628, n° 27, 24 octobre 1792. Notons également la saisie de 4 exemplaires des œuvres de l'abbé Giambattista Casti, imprimées à Carrare et destinées au libraire florentin Pagani, qu'il ne pourra retirer que s'il les réexpédie hors du grand-duché : *ibid*, n° 8, avril-juillet 1792.

¹⁷ Valentino BALDACCI, *Filippo Stecchi, un editore fiorentino del Settecento fra Riformismo e Rivoluzione*, Florence, 1989, p. 149-150.

vis-à-vis des livres étrangers et à l'exception de quelques rarissimes interdictions ponctuelles¹⁸, fondamentalement libéral.

Il n'en est pas de même pour les gazettes éditées en dehors du grand-duché, soumises, depuis longtemps, à une censure méticuleuse. En janvier 1788, le président du Buon Governo a interdit l'introduction d'un journal dont la publication vient de commencer à Rome sous le titre de *Notizie politiche*¹⁹. En octobre 1787, la mesure avait déjà été prise contre le *Giornale ecclesiastico di Roma*, suivi, en avril 1790, par la *Gazzetta di Bologna*²⁰; à cette date-là, le grand-duc a désormais interdit «tutti i fogli ecclesiastici stampati in Roma, e nello stato pontificio», et Rome a répliqué avec fermeté puisqu'à Bologne, la poste brûlerait tous les plis qui contiendraient des gazettes florentines²¹. En septembre 1790, des mesures sont prises dans la juridiction de Chiusi, au sud du grand-duché, pour dissuader les gens d'acquérir la *Gazzetta di Foligno*, sans toutefois interdire son introduction²². Si Filippo Stecchi obtient dès janvier 1792 le droit d'introduire à nouveau la *Gazzetta di Bologna*²³, la même demande, formulée à deux reprises au cours de l'année 1792 pour le *Giornale ecclesiastico di Roma* auprès du secrétariat d'État, en février par Giovanni Angelo Bouchard, en juillet par Filippo Stecchi, est chaque fois repoussée²⁴.

¹⁸ Giuseppe Pelli Benciveni signale dans ses *Efemeridi* la seule interdiction d'introduire un livre imprimé rencontrée au cours de cette recherche, concernant l'*État moral, physique et politique de la maison de Savoie*. . . (appendice 2, n° 42); «egli è stato qua proibito vendersi, ed è sicuramente incendiario, perché declama contro il cattivo governo del re presente, e contro i grandi, ed incita il popolo alla rivolta, specialmente quello di Savoia», Bibliothèque nationale centrale de Florence, manuscrits, Nuovi Acquisti, 1050, *Efemeridi*, 2^e série, t. XX, f° 4628 v°, 13 septembre 1792 (désormais *Efem.*).

¹⁹ *Bandi e ordini del Granducato di Toscana pubblicati in Firenze dal di 5 gennaio 1786 a tutto dicembre 1788*, Florence, t. 13, 1789, n° CIII. Il s'agit sans doute des *Notizie politiche per servire alla storia dell'anno 1788 compilate da una società di persone di lettere*, dont le premier numéro est paru le premier mercredi de janvier 1788 et dont le prospectus figure dans ASF, Reggenza 627, n° 154.

²⁰ Giuseppe PIGNATELLI, *Le origini settecentesche del cattolicesimo reazionario: la polemica antigiansenista del «Giornale ecclesiastico» di Roma*, dans *Studi storici*, XI, 1970, p. 755-782; édit du 5 mai 1790, in *Bandi e ordini del Granducato di Toscana pubblicati in Firenze dal di 8 gennaio MDCCLXXXIX al di 2 aprile MDCCXCI*, Florence, t. 14, 1791, n° CVI; cf. ASF, Presidenza del Buongoverno, f. 108, n° 414, 29 avril 1790; cf. aussi ASF, Segreteria di Stato, f. 549, prot. 4, ins. 13.

²¹ ASF, Segreteria di Stato, f. 549, prot. 4, ins. 13, f° 9 v°, avril 1790.

²² ASF, Segreteria di Stato, f. 540, prot. 36, ins. 8, septembre 1790.

²³ ASF, Segreteria di Stato, f. 591, prot. 1, ins. 25, 9 janvier 1792.

²⁴ ASF, Segreteria di Stato, f. 579, prot. 7, ins. 13; f. 582, prot. 29, ins. 17.

Pour le gouvernement toscan, il s'agit là d'un point capital, qui concerne toute la politique religieuse depuis l'arrivée des Habsbourg-Lorraine, à savoir les rapports avec Rome; aussi tous les écrits traitant de matières théologiques, ecclésiastiques ou juridictionnelles font-ils l'objet d'un examen approfondi²⁵. La différence de traitement est nette lorsque, en avril 1790, le gouvernement doit statuer sur deux gazettes, à la suite d'un mémoire adressé par l'abbé Vincenzo Piombi, rédacteur de la *Gazzetta Universale* : l'une, la *Gazzetta di Bologna*, a publié à la fin mars un article « maligno e scandaloso » à propos d'une décision du gouvernement toscan; son rédacteur est aussitôt dénoncé pour son « effrenata licenza » et la gazette, qui « ha preso un credito grandissimo in Firenze e per la Toscana », est interdite; au même moment, vient de parvenir à Florence le second « avviso » de Filippo Buonarroti pour son *Giornale patriottico di Corsica*, dont l'abbé Piombi dénonce la caractère séditieux. Il y a certes quelques hésitations à son égard, du fait surtout qu'il ne respecte pas suffisamment la forme de la gazette et se permet, au lieu de rapporter simplement les faits, d'y insérer ses propres commentaires²⁶. Mais finalement, le président du Buon Governo, à la suite du gouverneur de Livourne, estime qu'il serait impolitique d'interdire cette gazette : elle y gagnerait un crédit qu'elle n'aura sans doute jamais; il faudrait ensuite interdire tous les « fogli » qui arrivent de France et d'autres pays; enfin, les exemples français dont la nouvelle parvient en Toscane sont à l'évidence « più capaci di spaventare i popoli che servir loro d'esempio ». On mesure l'originalité du gouvernement toscan qui prend cette position alors que, selon le président du Buon Governo, divers gouvernements italiens viennent d'interdire semblables écrits²⁷. Au lendemain de la déclaration de neutralité de la Toscane vis-à-vis de la France en juin 1792, le grand-duc donne même ordre au censeur des gazettes de veiller à ce que ne soit imprimée aucune déclaration injurieuse vis-à-vis de la France, comme de toute autre puissance étrangère²⁸. Si le gouvernement toscan se refuse le

²⁵ ASF, Segreteria di Stato, f. 545, prot. 41, ins. 17.

²⁶ Lorsque, en juin 1791, Bartolomeo Martini est nommé « soprintendente generale a tutte le stampe », les exigences vis-à-vis des gazettes sont rappelées : ne pas traiter de problèmes théologiques, ne pas comporter de propos injurieux envers un souverain, ne publier que des faits, « senza riflessioni dei gazzettieri », ASF, Reggenza 627, ins. 181, « articolo di gazzette ».

²⁷ ASF, Segreteria di Stato, f. 549, prot. 4, ins. 13; Presidenza del Buongoverno, f. 107, n° 341, 8 avril 1790; Ersilio MICHEL, *Filippo Buonarroti in Corsica e il governo toscano (1790)*, dans *Archivio storico di Corsica*, V, 1929, p. 175.

²⁸ ASF, Reggenza 628, ins 23, 9 octobre 1792.

plus souvent à toute interdiction officielle et tapageuse, il ne recule pas toutefois devant des opérations plus discrètes ou plus ponctuelles d'intimidation policière et de saisie²⁹.

Notons enfin que cette relative liberté est conçue comme réservée aux seules élites. Le gouvernement grand-ducal, dès les premiers mois de 1793, est hostile à la traduction en italien de textes majeurs, comme le projet de constitution de Condorcet, en février 1793 : le texte français est ouvertement vendu chez les libraires à Florence, mais l'édition du texte en langue toscane est aussitôt interdite par ordre du souverain³⁰. Une prise de position semblable se retrouve en décembre 1793 : dans les cabinets de lecture, une jeunesse « inesperta, e poco istruita » peut avoir accès, « a buonissimo mercato », à des imprimés qui proviennent de France, « sufficientissimi per guastarsi la testa, e per incamminarsi a divenire pericolosi cittadini » ; le gouvernement toscan se refuse à toute mesure d'interdiction d'introduire gazettes et imprimés étrangers, mais propose de réduire l'accès aux cabinets de lecture, ce qui augmenterait le coût d'acquisition et de consultation de ces imprimés. Ces mesures interdiraient la lecture de ces textes à « quelle classe di persone, che richiamano l'attenzione della polizia »³¹.

Circulation et diffusion : quelques modèles

Ce cadre libéral ne favorise guère une enquête sur l'introduction des imprimés français révolutionnaires. Il est toutefois possible d'esquisser la configuration et le fonctionnement de quelques réseaux et voies de diffusion³², d'autant plus complexes que, dans le cas d'imprimés politiques, ils

²⁹ E. MICHEL, art. cit., p. 177-178.

³⁰ ASF, Reggenza 627, n° 200 : « S. A. R. ha proibito che stampasi in lingua italiana il libretto francese intitolato 'Plan de Constitution présenté à la Convention nationale', ed ha proibito stamparsi in Toscana l'altro libretto intitolato 'Arringa in difesa del Re Luigi XVI' ».

³¹ M. A. MORELLI TIMPANARO, *Persone e momenti del giornalismo politico a Firenze dal 1766 al 1799 in alcuni documenti dell'Archivio di Stato di Firenze*, dans *Rassegna degli Archivi di Stato*, XXXI, 1971, p. 448.

³² Sur le problème général de la diffusion d'imprimés contestataires, cf. C. C. BONWICK, *An English audience for american revolutionary pamphlets*, dans *The Historical Journal*, XIX, 1976, p. 335-374 ; Joannès CHETAIL, *Introduction en Savoie des publications françaises en 1790-1792*, dans *La Savoie. Identité et influences. Actes du 30^e Congrès des Sociétés savantes de Savoie. Le Bourget-du-Lac. 1984 (= Histoire en Savoie, 1985, n° spécial)*, p. 19-21.

peuvent combiner des rapports économiques et des relations politiques, dont les motivations à l'évidence diffèrent.

Durant les années qui nous occupent, il n'existe aucune trace de ces colporteurs militants, que les travaux d'Eugénie Droz avaient révélés comme l'un des vecteurs du calvinisme dans les campagnes françaises du XVI^e siècle³³, ou que dénonce une gravure satirique genevoise publiée sans doute au lendemain de la révolte de 1782³⁴. L'introduction de ballots de livres clandestins est toutefois attestée en Toscane dans les années 1780 : il suffit de mentionner l'affaire de soit-disant livres obscène, en fait principalement des livres de polémique anti-religieuse, trouvés en novembre 1786 dans le magasin de Filippo Buonarroti, à la suite d'une perquisition policière³⁵.

À l'autre extrémité de la chaîne, il ne semble pas qu'il y ait encore, jusqu'en 1792, de propagande officielle destinée aux pays étrangers et organisée par le gouvernement français ; notons toutefois qu'en juillet 1793, le ministre des affaires étrangères fait traduire la nouvelle constitution française en italien, mais il faut attendre l'an II pour que la Convention fasse imprimer à Paris les grands rapports présentés à la Convention et traduits en langue italienne³⁶. Il existe, il est vrai, des formes privées de propagande, tels les efforts du Cercle social pour étendre à l'Europe les idées de la Révolution française en publiant, entre autre, une version polyglotte de la Constitution de 1791, dont la version italienne paraît à Paris en 1792³⁷.

Le gouvernement toscan, pour sa part, manifeste dès le début de l'in-

³³ Eugénie DROZ, *Chemins de l'hérésie*, Genève, 3 vol., 1970-1974.

³⁴ Gravure anonyme intitulée « Le colporteur genevois », Genève, Bibliothèque publique et universitaire, inv. 44 P. Rig. 911 ; publiée dans *La Révolution française et l'Europe : 1789-1799. Introduction générale. Première partie : l'Europe à la veille de la Révolution*, Paris, 1989, p. 349.

³⁵ F. Buonarroti avait pourtant fait imprimer le catalogue de ses livres : M. A. MORELLI, *Alcuni documenti inediti su Filippo Buonarroti*, dans *Critica storica*, III, 1964, p. 470-491 (p. 470-471).

³⁶ Zeffiro CIUFFOLETTI, *Parigi-Firenze, 1789-1794. I dispacci del residente toscano nella capitale francese al governo granducale*, Florence, 1990, p. 281 (16 juillet 1793) : la traduction aurait été faite, selon le résident toscan, « per mandarla in Corsica per quanto presumo ». La Bibliothèque nationale centrale de Florence conserve deux rapports de Robespierre (27 brumaire et 18 floréal an II) et un rapport de Saint-Just (26 germinal an II), traduits en italien et imprimés « nella Stamperia nazionale esecutiva de Louvre » (Palat. Misc. 2. A. 25. 1, 4 et 5).

³⁷ Marcel DORIGNY, *Le Cercle social ou les écrivains au cirque*, dans *La Carmagnole des Muses. L'homme de lettre et l'artiste dans la Révolution*, sous la direction de Jean-Claude Bonnet, Paris, 1988, p. 59.

térêt pour les événements français. Par le canal de la correspondance diplomatique – en moyenne, une lettre hebdomadaire, adressée dans les années 1789-1793 par Francesco Favi, résident toscan à Paris –, arrivent ainsi à Florence gazettes et imprimés divers. Ce sont en fait les gazettes qui constituent l'essentiel des imprimés envoyés; en cela, la tradition antérieure se poursuit : le directeur de la secrétairerie d'État, puis le président du Conseil de Régence, ainsi que d'autres hauts fonctionnaires toscans, recevaient depuis longtemps la *Gazette de Leyde*, le périodique d'information le plus autorisé et le plus lu en Europe dans les années 1780³⁸. À partir de mars 1790, Favi adresse régulièrement un des grands quotidiens d'information, la *Gazette Universelle*, ainsi que, durant plusieurs mois, le *Journal de l'Assemblée nationale et de la commune de Paris*; or la gazette, dont l'envoi se poursuit jusqu'à l'arrêt de sa publication, aux lendemains du 10 août 1792, a été fondée par Pascal Boyer et A. M. Cerisier, anciens collaborateurs de la *Gazette de Leyde*; Favi la remplace alors par «un altro giornale intitolato Assemblea nazionale»³⁹. Mais lorsque, en novembre 1792, la *Gazette universelle* refait surface sous le titre de *Nouvelles politiques nationales et étrangères*, c'est à nouveau elle que Favi adresse à Florence, car «contiene più cose»; en avril 1793, il complète la série en faisant parvenir à Serristori un recueil élaboré par les rédacteurs du journal, qui présente en résumé les événements survenus du 10 août au 15 novembre⁴⁰. Ainsi se maintient fortement la tradition de la gazette, c'est-à-dire celle de l'Europe éclairée. Jamais Favi n'adresse à Florence un de ces «giornali incendiari» qui constituent pourtant l'une des grandes innovations éditoriales des premiers mois de la Révolution; à l'évidence, ils sont pour lui non des moyens de véritable information mais des armes politiques, et ne permettent pas de suivre le déroulement de la Révolu-

³⁸ Z. CIUFFOLETTI, *op. cit.*, p. 85-87; cf. Jeremy D. POPKIN, *The Gazette de Leyde and French politics under Louis XVI*, dans *Press and Politics in Pre-revolutionary France*, Jack R. Censer et Jeremy D. Popkin (éd.), Berkeley CA, 1987, p. 75-132.

³⁹ Z. CIUFFOLETTI, *op. cit.*, p. 88, 239 (10 septembre 1792), 252 (26 novembre 1792). La *Gazette universelle ou Papiers-nouvelles de tous les pays et de tous les jours* est quotidienne et paraît du 1^{er} décembre 1789 au 10 août 1792 (BN, 4^o Lc² 296); cf. Claude LABROSSE et Pierre RÉTAT, *Naissance du journal révolutionnaire, 1789*, Lyon, 1989, p. 57-58. Sous le nom d'«Assemblea nazionale», il faut peut être mettre le *Journal des débats et des décrets. Compte rendu des séances de l'Assemblée nationale*, autre quotidien fondé le 29 août 1789 (BN, 4^o Lc² 147).

⁴⁰ Z. CIUFFOLETTI, *op. cit.*, p. 252 (26 novembre 1792), 269 (9 avril 1793); les *Nouvelles politiques*, rédigées par Pierre-Laurent Monestier, commencent à paraître le 15 novembre 1792: BN, 4^o Lc² 747; l'envoi continue au moins jusqu'en décembre 1792, *ibid.*, p. 257 (31 décembre 1792).

tion⁴¹. En dehors de ces envois réguliers de gazettes, qui ne s'interrompent qu'avec son départ de Paris en mars 1794, Favi, à deux ou trois reprises, expédie un paquet assez considérable de « brochures » – parmi lesquelles une comédie intitulée *La giornata del Vaticano*⁴² – ou quelques « libelli », qu'il estime « perniciosi et contrari alla tranquillità »⁴³. Enfin, rarement, un livre vient compléter le courrier : en mars 1790, il s'agit de *l'État actuel de la France*, suivi, au début mai, d'un « stampato » intitulé *Cosa è Linguet*, enfin des *Reflections upon the French Revolution* de Burke⁴⁴. Il s'agit ainsi toujours d'ouvrages critiques sur la Révolution : *l'État de Calonne*, précise Favi, contient « molte verità », et constitue « una delle migliori critiche delle operazioni dell'Assemblea nazionale » ; l'ouvrage de Burke est « pieno di giuste riflessioni, e di verità », et il a bien analysé « il sistema adottato dall'Assemblea nazionale, che volendo formare un governo affatto nuovo ne fa uno, che ha più inconvenienti di tutti gli altri ». Toutefois, à partir de 1791, plus aucun envoi d'imprimé n'est mentionné dans la correspondance de Favi : seul se maintient le service régulier, chaque semaine, du paquet des gazettes, publication quotidienne, de la semaine écoulée.

Entre d'éventuels réseaux, d'une extrême capillarité, aux motivations économiques ou militantes et les pratiques institutionnelles d'information et de propagande, peut s'immiscer l'action très diversifiée de groupes, voire d'individus qui, par leur position, ou par leurs activités politiques,

⁴¹ Z. CIUFFOLETTI, *op. cit.*, p. 168 ; à plusieurs reprises, Favi cite pourtant Marat et son *Ami du peuple* ou Brissot.

⁴² Il s'agit d'une comédie d'Andrea Giennaro CHIAVACCHI, *La journée du Vatican, ou le mariage du pape, comédie-parade en 3 actes, avec ses agréments . . . traduit de l'italien*, Turin [= Paris?], impr. aristocratique, aux dépens des réfugiés français, 1790, VII-31 p. (BN, 8° Yf Pièce 324), pièce vivement anticléricale qui présente le pape, vaincu par la Constitution française, conservant son pouvoir temporel sur Rome en acceptant de se marier ; sur cette comédie, cf. Eugène JAUFFRET, *Le théâtre révolutionnaire (1788-1799)*, Paris, 1869, p. 64-71. Je remercie Frédéric Cazaurang pour cette difficile identification et ces indications.

⁴³ Z. CIUFFOLETTI, *op. cit.*, p. 102 (17 mai 1791), 115-116 (2 août 1791).

⁴⁴ Z. CIUFFOLETTI, *cit.*, p. 90 : il s'agit sans doute de *l'État de la France, présent et à venir* de Calonne, Londres [et Paris], 1790, XVI-440-VIII p. (BN, 8° Lb³⁹ 4294 E), que le résident envoie à nouveau le 16 novembre 1790, p. 130 ; p. 97, 3 mai 1790 : il s'agit de la plaquette de Louis A. Devérité, soldat-citoyen de la garde nationale, *Qu'est-ce que Linguet?*, s.l., 1790, 20 p. (BN, 8° Lb³⁹ 2645). Quant à l'ouvrage de Burke, mentionné p. 133 (7 décembre 1790), il s'agit de la traduction française, œuvre de Pierre Gaëtan Dupont, publiée à Paris par l'éditeur Laurent dès le 29 novembre 1790 ; cf. R. ZAPPERI, *Edmund Burke in Italia*, dans *Cahiers Vilfredo Pareto. Revue européenne des sciences sociales*, 7-8, 1965, p. 5-62.

reçoivent ou cherchent à introduire des plaquettes révolutionnaires. Leurs interventions sont aisément repérables dans une ville comme Livourne, port cosmopolite où aboutissent des courants divers et variés⁴⁵, avec une colonie française importante⁴⁶. D'autant que l'introduction d'imprimés français y est facilitée par la tradition douanière, qui n'inventorie pas directement le contenu des ballots de marchandise, mais se satisfait de la déclaration effectuée par le marchand lui-même⁴⁷. Dès le printemps 1791, les rapports de police dénoncent ainsi un certain nombre de marchands français qui reçoivent des imprimés français, les lisent publiquement dans leur boutique et les font circuler⁴⁸. Au cours de l'année 1792, quelques filières apparaissent : en mars 1792, un long mémoire dénonce les soyeux nîmois qui, en liaison avec la société populaire de la ville, utilisent le réseau des marchands protestants nîmois établis à Gênes, à Turin et à Livourne pour introduire, dans les balles de tissu et de bas de soie, des livrets révolutionnaires⁴⁹.

La proximité de la France, qui met presque Livourne, face à la Corse, en position de frontière, renforce ces phénomènes. Dès octobre 1790, le gouverneur de Livourne signale la circulation en ville de plusieurs exemplaires du *Giornale patriottico di Corsica*, publié à Bastia par Filippo Buonarroti sous le nom d'Abraham Levi⁵⁰; quelques exemplai-

⁴⁵ Il ne semble pas, à suivre l'étude précise et rigoureuse de Carlo Mangio, que le port de Livourne soit un point d'introduction de l'imprimé révolutionnaire aussi important que Cadix, où la colonie française est de beaucoup plus nombreuse : cf. Luis Miguel ENCISO RECIO, *Actividades de los Franceses en Cadiz (1789-1790)*, dans *Hispania*, XIX, 1959, p. 251-286 (particulièrement, p. 259-262).

⁴⁶ Jean-Pierre FILIPPINI, *La nation française de Livourne. Fin XVII^e siècle, fin XVIII^e siècle*, dans *Dossiers sur le commence français en Méditerranée orientale au XVIII^e siècle*, Paris, 1976, p. 235-248.

⁴⁷ C. MANGIO, *op. cit.*, p. 76; le témoignage du gouverneur de Livourne sur cette tradition est d'avril 1792.

⁴⁸ C. MANGIO, *op. cit.*, p. 77-78.

⁴⁹ C. MANGIO, *op. cit.*, p. 75-76.

⁵⁰ ASF, Segreteria di Stato, f. 540, prot. XL, n° 11, septembre-octobre 1790. Il est ici intéressant de noter que la campagne contre Buonarroti n'intervient pas dès la sortie du *Giornale patriottico*, en avril 1790, mais après la publication à Bastia d'un *Discorso pronunziato al sig. generale Pasquale Paoli da alcuni toscani abitanti in Bastia il di 19 lugl. 1790*, intercepté par le consul toscan à Nice, qui concerne non les affaires françaises mais les Toscans et le grand-duché; le *Giornale patriottico*, qui n'avait pas été interdit en avril 1790, apparaît désormais dangereux parce que «vi sono inserite satire e proposizioni le più ardite contro questo governo [toscano]», *ibid.*, lettre du Conseil royal de Régence au président du Buon Governo, 28 octobre 1790.

res se trouvent en vente dans les librairies, et le journal est lu avec attention⁵¹. Dans les mois qui suivent, c'est par Livourne, grâce à un des libraires de la ville, Francesco Natali⁵², que le *Giornale* sera diffusé jusqu'à Florence. Les contacts étroits et réguliers – «la vicinanza e la corrispondenza giornaliera», pour reprendre l'expression du gouverneur de la ville – rendent en effet difficiles les contrôles; si le gouverneur pense qu'il est possible d'interdire la vente publique du *Giornale* dans les librairies, il lui semble impossible d'en empêcher la diffusion⁵³. Vue lucide, confirmée par la suite : une lettre imprimée à Bastia pour défendre la constitution civile du clergé circule à Livourne en juillet 1791⁵⁴. Les chaînes d'acheminement n'en sont pas pour autant simples, jusqu'à présenter parfois des configurations aux symétries cocasses : le commis, d'origine milanaise, d'un négociant de Livourne reçoit en juillet 1792 des imprimés révolutionnaires par l'intermédiaire du juif livournais Isaac Fondelli, qui les a rapportés de Corse; il les réexpédie à son tour par poste au prêtre corse Agostino de Agostini qui réside, lui, à Milan⁵⁵.

La Corse peut dès lors servir de base à une stratégie volontaire, sans doute unique, de diffusion militante destinée plus à la péninsule qu'à la France elle-même. C'est l'entreprise de Filippo Buonarroti, jeune aristocrate florentin en rupture de ban qui est venu s'installer en Corse, à Bas-

⁵¹ E. MICHEL, art. cit., 177; C. MANGIO, *op. cit.*, p. 35, note 148, en a retrouvé des extraits recopiés en octobre dans un «diario» manuscrit livournais.

⁵² Le témoignage de l'abbé Piombi, ASF, Segreteria di Stato, f. 593, prot. V, ins. 8, f° 152, 4 avril 1792, est confirmé rétrospectivement par l'indication qui figure à la fin du second «avviso» pour la publication du *Giornale* : «I Signori italiani potranno scrivermi accludendo le loro lettere, al Sig. Francesco Natali Librajo in Livorno», Giovanni LUSERONI, *I due avvisi per la pubblicazione del «Giornale patriottico di Corsica»*, dans *Critica storica*, X, 1973, p. 149. Francesco Natali appartient en fait à un réseau très important que nous retrouverons par la suite : il est en correspondance et en collaboration étroite, depuis 1777, avec le libraire florentin Filippo Stecchi, homme important pour la pénétration et la diffusion d'écrits politiques avancés (V. BALDACCI, *op. cit.*, p. 14); en 1787, c'est chez lui que l'on peut souscrire, en 1787, au *Journal politique* de Buonarroti (Lelio BASSO e Leo NEPPI MODONA, *Il «Journal politique» di Filippo Buonarroti*, dans *Critica storica*, IV, 1967, p. 863); c'est encore chez lui que l'on trouve en vente à Livourne en octobre 1791 le texte français de la Constitution française, *Gazzetta toscana*, octobre 1791, n° 42, p. 168.

⁵³ ASF, Segreteria di Stato, f. 540, prot. XV, n° 11, lettre de Seratti, gouverneur de Livourne, 22 octobre 1790.

⁵⁴ C. MANGIO, *op. cit.*, p. 102, note 256.

⁵⁵ C. MANGIO, *op. cit.*, p. 74-75.

tia, en octobre 1789⁵⁶. À lire les deux « avvisi » successifs qui précèdent le lancement de son *Giornale patriottico di Corsica*, en décembre 1789 puis en mars 1790, il a l'intention de diffuser son périodique rédigé en italien en Corse, accessoirement en France, surtout en Italie, sans se limiter aucunement au grand-duché de Toscane : il indique en effet, à travers toute la péninsule, des correspondants auxquels l'éventuel lecteur peut s'adresser, à Lugano, Mantoue, Milan, Bologne, Brescia, Gênes, Florence, Rome et Naples⁵⁷. L'intention ici prime pour l'instant sur la réalisation.

Dernier agent de diffusion, celui-là même par lequel nous aurions dû commencer puisque la Toscane affirme en ces premières années de la Révolution ses volontés libérales en matière de circulation du livre : les libraires, et leur clientèle.

2 – L'IMPRIMÉ RÉVOLUTIONNAIRE ET LE MARCHÉ DU LIVRE FLORENTIN

Livres français en Toscane

À la fin du XVIII^e siècle, le livre français est très présent dans la péninsule. Le *Manuel de l'auteur et du libraire*, publié à Paris en 1777, donne le nom de 147 correspondants italiens des libraires parisiens. Dans la seule Toscane, on en recense 22, à Florence (10), à Pise (3), à Livourne (5), à Sienne (3), à Pistoia (1), sans oublier, sur les confins, à Lucques (4) et à Massa Carrara (1)⁵⁸. À côté des fournisseurs parisiens, il faut prendre en compte les libraires lyonnais, spécialistes des espaces méditerranéens, quoique plus ibériques qu'italiens⁵⁹, ainsi que les libraires suisses,

⁵⁶ En plus des études citées de E. Michel et de M. A. Morelli Timpanaro, cf. désormais Laura DE ANGELIS, *Filippo Buonarroti tra famiglia e rivoluzione*, dans *Antologia Vieusseux*, LXXVIII, 1985, p. 25-52, et *Un giacobino nella Firenze del Granduca : Filippo Buonarroti*, dans *Annuario dell'Istituto storico italiano per l'età moderna e contemporanea*, XXXIX-XL, 1987-1988, p. 9-202.

⁵⁷ G. LUSERONI, art. cit., p. 700.

⁵⁸ Anne MACHET, *Le marché italien*, dans Roger CHARTIER et Henri-Jean MARTIN (éd.), *Histoire de l'édition française. II. Le livre triomphant (1600-1830)*, Paris, 1984, p. 365, et *Le marché du livre français en Italie au XVIII^e siècle*, dans *Revue des études italiennes*, n.s., XXIX, 1983, p. 193.

⁵⁹ Roger CHARTIER, *Livre et espace : circuits commerciaux et géographie culturelle de la librairie lyonnaise au XVIII^e siècle*, dans *Revue française d'histoire du livre*, n.s., I, 1971, p. 77-108.

genevois⁶⁰ – les Cramer ont ainsi 79 correspondants à travers la péninsule dans les années 1755-1766, installés quasi exclusivement au nord et au centre –, lausannois⁶¹ ou neuchâtellois⁶². Sans oublier les nombreux libraires français, le plus souvent originaires du Briançonnais, implantés dans la péninsule⁶³.

Il existe aussi en Italie une édition en langue française, à Venise depuis les années 1730, mais aussi à Gênes, à Florence, à Naples, sans oublier Livourne et Lucques⁶⁴. Cette édition semble en essor : à Florence, avec 5 livres, œuvres de Lorrains, sur les quelque 2000 soumis à la censure grand-ducale entre 1743 et 1767, elle reste encore très modeste au milieu du siècle⁶⁵. En 1763, paraît à Livourne, sous la fausse date d'Amsterdam, une édition du *Contrat social* de Rousseau, suivie quelques années plus tard, chez le même éditeur, de la réimpression de l'*Encyclopédie*; envisagée dès 1766, le premier volume en paraît en 1770, et l'on compte dès l'année suivante plus de 1200 souscripteurs, sans doute nombreux en Lombardie et en Toscane⁶⁶. Cette entreprise considérable a peut-être eu, à terme, des effets d'entraînements. Dans

⁶⁰ Giles BARBER, *The Cramers of Geneva and their trade in Europe between 1755 and 1766*, dans *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, XXX, 1964, p. 409-411; une carte du réseau des Cramer figure dans R. CHARTIER et H.-J. MARTIN, *op. cit.*, vol. II, p. 330; G. BONNAT, *La librairie genevoise en Italie, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle*, dans *Geneva*, n.s., XV, 1977, p. 121-141.

⁶¹ Les livres pornographiques saisis dans le magasin florentin de Filippo Buonarroti en 1786 proviennent de Lausanne : ASF, Reggenza, f. 1037, n° 78, publié par M. A. MORELLI, *Alcuni documenti inediti su Filippo Buonarroti*, dans *Critica storica*, III, 1964, p. 476.

⁶² A. MACHET, *Clients italiens de la Société typographique de Neuchâtel*, dans *La Société typographique de Neuchâtel*, Neuchâtel, 1984, article dont je n'ai pu prendre connaissance. Renato Pasta a repris en totalité l'étude des liens entre la Société typographique de Neuchâtel et les libraires italiens; cf. sa contribution publiée dans ce volume.

⁶³ Laurence FONTAINE, *Réseaux de libraires et colporteurs de livres en Europe du Sud, 17^e-19^e siècles*, article à paraître.

⁶⁴ A. MACHET, *Le marché italien*, art. cit., p. 364-365.

⁶⁵ Françoise WAQUET, *Le livre florentin dans la culture toscane : les enseignements du registre de la censure (1743-1767)*, dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, CXXXVIII, 1980, p. 227-228.

⁶⁶ Franco VENTURI, *Un'edizione italiana del Contrat social e della Lettre à Christophe de Beaumont di Jean-Jacques Rousseau*, dans *Rivista storica italiana*, LXXXVII, 1975, p. 571-574; Ettore LEVI-MALVANO, *Les éditions toscanes de l'«Encyclopédie»*, dans *Revue de littérature comparée*, III, 1923, p. 228-248; Mario ROSA, *Encyclopédie, «Lumières» et tradition au 18^e siècle en Italie*, dans *Dix-huitième siècle*, 4, 1972, p. 153-159.

les années 1770-1780, plusieurs gazettes paraissent en effet à Florence en langue française, avec toutefois un succès très relatif. Après la brève carrière, en 1770, de la *Gazette d'Italie*, rédigée par le professeur de français de l'Académie des Nobles de Florence⁶⁷, *Le courrier françois en Italie* réussit à paraître pendant près d'un an et demi, de janvier 1779 à mars 1780⁶⁸. À la fin de 1784, l'intention d'un certain abbé Antonio del Prato, originaire d'Imola, de publier à Florence un *Giornale politico* en français, ne semble pas suivie d'effet; pourtant l'accueil du censeur, Riguccio Galuzzi, est des plus favorables car, entre autres arguments, «un foglio francese sara sempre utile per promuovere l'intelligenza della lingua»⁶⁹. En 1787, Filippo Buonarroti reprend le titre et sort environ soixante-dix numéros de son *Journal politique*, dont la publication cesse en mai 1788⁷⁰. La même année, Giacomo Harriman, négociant anglais domicilié à Livourne, demande avec succès l'autorisation de réimprimer, en français, la *Gazette de Leyde*⁷¹, ce que, en 1792, Filippo Stecchi ne réussira pas pour la *Gazette de Cologne*⁷². Si le marché est trop limité pour permettre l'édition sur place de journaux français, il n'en est pas exactement de même du livre français importé qui, au cours des années 1780, peut constituer un moyen d'attirer la clientèle, un produit d'appel que les libraires utilisent à des fins publicitaires, à Florence⁷³

⁶⁷ M. A. MORELLI TIMPANARO, *Persone e momenti...*, art. cit., p. 427; elle n'eut que 18 numéros.

⁶⁸ M. A. MORELLI TIMPANARO, *Persone e momenti...*, art. cit., p. 461-464; le «prospectus d'une gazette française...» y est reproduit, qui souligne l'avantage de «rendre plus familière une langue, qui peut être appelée la langue de toutes les Nations». Le rédacteur en serait «un giovine lionese maestro di lingua di molto credito».

⁶⁹ ASF, Reggenza 627, ins. 63.

⁷⁰ L. BASSO e L. NEPPI MODONA, art. cit., p. 865; M. A. TIMPANARO MORELLI, *Filippo Buonarroti e l'ambiente della sua giovinezza nelle Efemeridi di Giuseppe Pelli Benciveni*, dans *Movimento operaio e socialista*, XVII, 1971, p. 35.

⁷¹ ASF, Reggenza 627, ins 168 (juin 1787), et 176 (juillet 1789).

⁷² ASF, Segretario di Stato, f. 582, prot. 29, ins. 17.

⁷³ Chez Vincenzo Pagani, libraire de la Badia (livres d'histoires, de poésie et romans), *Gazzetta toscana*, juin 1789, n° 31, p. 124; Giovacchino Pagani propose «un copioso assortimento di libri francesi moderni», *Gazzetta toscana*, octobre 1789, n° 43, p. 172; chez Alessandro Martini, «dirimpetto al Fisco», *Gazzetta toscana*, mars 1791, n° 12, p. 48, *Gazzetta universale*, 1791, n° 21, 12 mars, p. 168; également dans une «bottega in via de' Cimatori», près d'Orsanmichele, *Gazzetta universale*, XIX, 1792, n° 51, 26 juin, p. 408. En septembre 1793, Filippo Stecchi indique aussi qu'il fait venir «molti fogli dell'Italia, Germania, e Francia», *Gazzetta universale*, XX, 1793, n° 75, 17 septembre, p. 600.

comme à Livourne⁷⁴, alors que l'on ne rencontre, dans les années 1789-1792, qu'une seule mention de livres allemands⁷⁵. Ainsi lorsque Vincenzo Vestri, qui vient d'ouvrir, en 1784, une librairie à Prato, s'adresse pour s'approvisionner à Vincenzo Pazzini Carli, grand libraire siennois, celui-ci lui demande presque aussitôt s'il désire des livres français, qu'il reçoit directement de Lyon⁷⁶.

Les livres français arrivent donc rapidement, et en nombre. À partir de 1764, ils totalisent jusqu'à 20 ou 30% des livres introduits à Venise, et les libraires comme Zatta, Baglioni ou Remondini élaborent périodiquement des catalogues de livres français; s'y côtoient les succès du théâtre et du roman, les livres d'histoire, les livres scientifiques et techniques, en bref la tradition et la nouveauté⁷⁷. Que la demande italienne d'imprimés ait cru au fil du siècle est aussi visible à travers les gazettes : lors de son voyage en Italie, à la fin des années 1770, Roland de La Platière se plaignait de n'avoir trouvé à Florence que le seul *Journal de Physique*⁷⁸; à son cabinet de lecture, sur une vingtaine de gazettes reçues, Filippo Stecchi offre non seulement plusieurs gazettes en français, mais aussi des gazettes allemandes, puis anglaises à partir de septembre 1793⁷⁹.

⁷⁴ La papeterie et librairie dite « dell'Associazione della Posta Grande » donne à lire des livres français et italiens, *Gazzetta universale*, XVII, 1789, n° 3, 10 janvier, p. 24.

⁷⁵ En juin 1789, Filippo Stecchi vient de recevoir « un ballotto di libri provenienti dalla Germania », *Gazzetta toscana*, juin 1789, n° 23, p. 92.

⁷⁶ Ruggero NUTI, *La stamperia Vestri*, dans *Archivio storico pratese*, XXI, 1941, p. 15-27 (p. 16-17).

⁷⁷ L'unique étude précise de l'introduction des livres français est celle de Franco PIVA, *Cultura francese e censura nel secondo Settecento a Venezia. Ricerche storico-bibliografiche*, Venise, 1974; cf. également A. MACHET, *La diffusion du livre français à Venise dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle d'après les bibliothèques privées*, dans *Annales du Centre d'enseignement supérieur de Chambéry*, VIII, 1970, p. 29-52.

⁷⁸ Jean-Marie ROLAND DE LA PLATIÈRE, *Lettres écrites de Suisse, d'Italie, de Sicile et de Malthe en 1776, 1777 et 1778*, Amsterdam, 1780, II, p. 88, cité par Fabia BORRONI SALVADORI, *Riunirsi in crocchio, anche per leggere : le origini del gabinetto di lettura a Firenze*, dans *Rassegna storica toscana*, XXVII, 1981, p. 13.

⁷⁹ En juin 1790, Stecchi dispose d'une vingtaine de gazettes; il ajoute alors l'abonnement au *Courrier politique et littéraire des deux nations*, publié à Strasbourg, *Gazzetta toscana*, juin 1790, n° 26, p. 104. En juin 1791, il indique, dans un avis imprimé, qu'il propose les gazettes en français de Leyde, Cologne, Strasbourg et Avignon : ASF, Carte Pelli Bencivenni, fasc. XXXVI, n° 6206. En septembre 1793, il annonce la réception de la « meilleure » gazette anglaise, intitulée *Ayres' craftsman. Owen's and Brigley's Weekly Journals* : *Gazzetta universale*, XX, 1793, n° 75, il 17 septembre, p. 600; je n'ai pas réussi à identifier cette gazette. Une reconstitution

Au moment où éclate la Révolution, la production française de livres imprimés, qui a connu un remarquable essor tout au long du XVIII^e siècle, culmine : elle a triplé voire quadruplé du début du siècle aux années 1770, elle a sans doute encore doublée dans les années 1780 pour atteindre son niveau record en 1790⁸⁰. Cette production a changé au cours du siècle : elle se fait plus politique à partir de 1775-1780. Surtout, depuis 1787, se multiplient les plaquettes et petits livres en prise directe sur les débats du jour : à la suite de la liberté de la presse accordée de fait par le roi avec l'arrêt du Conseil du 5 juillet 1788 qui convoque les États généraux, ce sont, au minimum, 819 pamphlets et livrets politiques qui paraissent à Paris en 1788, pas moins de 3305 en 1789⁸¹. Le même phénomène se retrouve hors de Paris : à Rouen, troisième centre d'imprimerie et d'édition du royaume, 27 des 47 livres publiés en 1790 correspondent à des brochures de moins de 50 pages⁸². Cette mutation du monde de l'imprimé est encore accentuée par la formidable explosion de la presse à partir du printemps 1789⁸³, et aboutit sans doute à un réaménagement des circuits traditionnels de distribution, d'autant plus difficile à évaluer que la diffusion de ces imprimés en France même reste mal connue.

Quelle est, en face, la situation de la librairie italienne ? Une mise au point d'ensemble récente nous présente une production faible, en dehors des centres de Venise, Milan et de la Toscane, et surtout une demande qui, à la fin du siècle, reste inférieure à celle du début du siècle, à la suite de l'effondrement du livre religieux et du livre érudit⁸⁴. En l'absence

de l'éventail des gazettes reçues par F. Stecchi est donnée par F. BORRONI SALVADORI, art. cit., p. 14.

⁸⁰ Henri-Jean MARTIN, *La librairie française en 1777-1778*, dans *Dix-huitième siècle*, 11, 1979, p. 91-93.

⁸¹ Antoine DE BAECQUE, *Pamphlets : libel and political mythology*, dans Robert DARNTON et Daniel ROCHE (éd.), *Revolution in print. The press in France, 1775-1800*, Berkeley (California), 1989, p. 165-166.

⁸² Jean QUÉNIART, *L'imprimerie et la librairie à Rouen au XVIII^e siècle*, Paris, 1969, p. 116-123.

⁸³ Claude LABROSSE et Pierre RÉTAT, *Naissance du journal révolutionnaire, 1789*, Lyon, 1989, 320 p.

⁸⁴ Eugenio DI RIENZO, *Intellettuai, editoria e mercato delle lettere in Italia nel Settecento*, dans *Studi storici*, XXIX, 1988, p. 103-126 ; Anne MACHET, *Livre et commerce du livre en Italie dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle*, dans *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, vol. CLIII, 1976, p. 1347-1380, perçoit une combinaison de crises, résultat de la perte de débouchés traditionnels comme le livre religieux, et de réussites sectorielles.

actuelle d'études globales, il est difficile de se faire une idée précise du marché du livre à Florence et en Toscane à la fin du XVIII^e siècle⁸⁵.

L'arrivée des imprimés révolutionnaires, d'après les annonces publicitaires

Une première analyse pourrait être conduite à partir des catalogues de libraires, qui malheureusement n'ont pas été conservés⁸⁶. Pour pallier cette difficulté, j'ai eu recours à une autre source, plus partielle, déjà utilisée par d'autres historiens de Florence, les annonces et publicités de libraires dans les gazettes florentines, plus exactement dans la quasi-officielle *Gazzetta toscana*, et dans la *Gazzetta universale*⁸⁷. Certes, cette méthode ne permet pas de recenser toutes les publications disponibles dans les librairies florentines, mais elle offre un large éventail des livres par lesquels les libraires espèrent attirer le client. D'autre part, elles concernent des libraires non seulement florentins mais aussi toscans. Pour la seule année 1790, 43 libraires ou imprimeurs-libraires ont inséré une annonce : certes 29 (67%) sont florentins, mais 3 exercent à Sienne, 3 à Livourne, 1 à Pise; hors du grand-duché, notons la présence d'un libraire de Lucques, de 3 de Venise, 1 de Bologne, 1 de Modène, 1 de Rome et 1 de Naples. Les gazettes reflètent essentiellement le marché florentin, mais un marché ouvert sur l'extérieur.

Au cours des premiers mois de la Révolution, aucun ouvrage français concernant les événements français n'est signalé dans les gazettes florentines : l'intérêt pour la Révolution ne modifie pas le marché du livre toscan. Elle sert toutefois de support à deux publicités : le libraire florentin Giuseppe Molini fait la promotion de l'*Almanach de Gotha*, publié en français, en indiquant qu'y figure une « esatta descrizione » de la Bastille,

⁸⁵ Pour la ville voisine de Bologne, cf. *Produzione e circolazione libraria a Bologna nel Settecento. Avvio di un'indagine. Atti del V colloquio, Bologna, 22-23 febbraio 1985*, Bologne, Istituto per la storia di Bologna, 1987, 468 p.; pour Venise, M. INFELISE, *op. cit.*

⁸⁶ Vincenzo Pagani, « libraio di Badia », a un catalogue imprimé de plus de 2000 volumes mis à la disposition du public dans son cabinet de lecture : *Gazzetta toscana*, juin 1789, n° 31, p. 124. Je n'en ai pas retrouvé d'exemplaire.

⁸⁷ Sur ces deux gazettes, et sur la situation générale des périodiques florentins à la fin du XVIII^e siècle, M. A. MORELLI TIMPANARO, *Persone e momenti...*, art. cit., p. 400-471. Pour cette enquête, j'ai écarté les *Novelle letterarie pubblicate in Firenze*, qui représentent l'ancienne tradition érudite et sont en perte de vitesse, ainsi que les *Annali ecclesiastici*, qui représentent le courant janséniste toscan.

accompagnée d'une histoire résumée de la prison⁸⁸; quelques mois plus tard, Giovacchino Pagani insère à son tour l'histoire de la Bastille, accompagnée d'une vue gravée sur cuivre, dans l'édition de son *Lunario alla moda* pour l'année 1791⁸⁹. Il s'agit là, il est vrai, d'un domaine à forte concurrence : durant le mois de décembre, paraît un avis pour deux autres almanachs, le *Lunario fiorentino*, en vente chez Alessandro Giolli, et l'*Almanacco, ed Efemeridi per l'anno 1791*, édité par le vénitien Graziosi, qui contient aussi des informations de la plus grande importance sur l'état politique de l'Europe⁹⁰.

Il faut attendre l'année 1791 pour voir paraître dans les gazettes florentines des publicités pour des ouvrages concernant directement et exclusivement la France et la Révolution française : au total, 12 livres de formats divers, au cours des années 1791 et 1792, soit 9 pour 1791 et 3 pour 1792, ce qui est très faible puisque, en moyenne, au début des années 1790, la seule *Gazzetta universale* annonce annuellement la publication de plus d'une centaine d'ouvrages (exactement 124 en 1790, 150 en 1793). C'est avec la polémique entre le Pape et le gouvernement français autour de la Constitution civile du clergé qu'apparaissent les premiers textes : on sent là un public toujours intéressé par les questions que la politique toscane avait mises à l'ordre du jour depuis les années 1740. Les textes restent toutefois imprimés en Italie (appendice n° 1, 1 et 2). Le second domaine apparaît à la fin de juin 1791 : c'est le domaine constitutionnel, avec le décret sur l'inviolabilité du roi⁹¹ et surtout le vote et

⁸⁸ *Gazzetta toscana*, janvier 1790, n° 2, p. 6; *Gazzetta universale*, XVII, 1790, n° 2, 5 janvier, p. 16.

⁸⁹ *Gazzetta universale*, XVII, 1790, n° 90, novembre, p. 720.

⁹⁰ *Gazzetta universale*, XVII, 1790, n° 102, 21 décembre, p. 816; n° 103, 25 décembre, p. 824.

⁹¹ *Decreto dell'Assemblea nazionale di Francia. Che dichiarava inviolabile la sacra persona di Luigi XVI unitamente al sentimento di 290 deputati di detta Assemblea, che hanno dato il loro voto in favore della monarchia*. Firenze, G. Cambiagi, 6 luglio [barré; « agosto » à la plume] 1791, 12 p.; F. Stecchi a ajouté ce commentaire : « Questo è il primo foglio che viene stampato separatamente, riguardante le rivoluzioni dell'Assemblea nazionale di Francia. Sempre che la medesima pubblicherà degli articoli degni dell'attenzione del Pubblico, e che tendino a sostenere la causa della verità, il librajo Filippo Stecchi di Firenze gli renderà pubblici in idioma italiano, non in veduta del proprio interesse, ma solo per non privare la società di quei pezzi di letteratura, i quali mediante la loro prolissità non possono essere inseriti nelle Gazzette ». La plaquette est conservée dans les *Efemeridi* de G. Pelli Benciveni, BNCF, NA, 2^e série, 1050, t. XIX, 1791, entre les f° 4190 et 4191. L'annonce de la publication est faite dans la *Gazzetta universale*, XVIII, 1791, n° 63, 6 août, p. 504, et dans la *Gazzetta toscana*, août 1791, n° 34, p. 132.

l'adoption de la constitution. Le texte de la constitution est ainsi, en octobre 1791, le premier imprimé révolutionnaire en langue française annoncé dans les pages des gazettes florentines. Par la suite, tous les textes constitutionnels seront très rapidement mis en vente à Florence, aussi bien le texte du projet de Condorcet présenté à la Convention en février 1793 que celui de la Constitution de juin 1793⁹². Certes, l'intérêt pour ce texte n'est pas simplement florentin : sa diffusion a été très importante en Europe, et il figure dans de nombreuses bibliothèques comme celle, par exemple, de l'archevêque de Zagreb⁹³; à Florence toutefois, les récents débats autour d'un projet constitutionnel, dans les dernières années du règne de Pierre-Léopold, ont certainement contribué à développer un intérêt, et une demande⁹⁴. Enfin, au même moment, commence l'annonce d'une série d'ouvrages, œuvres de français, l'abbé Raynal, Calonne, ou d'italiens comme l'abbé Saverio Scrofani, proposant une première réflexion d'ensemble sur la Révolution.

Différents libraires sont intéressés par le marché, sans qu'une étroite spécialisation apparaisse à première vue. Comment se procurent-ils ces livres? Il est difficile de répondre en l'absence d'indices directs.

À l'évidence, les réseaux anciens sont capables sans discontinuité de mettre immédiatement en circulation la production révolutionnaire, comme l'a récemment montré l'étude des relations entre la bibliothèque ducale de Parme et son libraire parisien dans les années 1783-1797⁹⁵. À Florence, pareils réseaux préexistent : parmi la dizaine de libraires en corres-

⁹² *Gazzetta universale*, XX, 1793, n° 24, 23 mars, p. 192 : « *Plan de Constitution, présenté à la Convention nationale le 15 et 16 février 1793, l'an II de la République, imprimé par ordre de la Convention nationale ; précédé d'une Exposition des principes et des motifs du dit plan, par le citoyen Condorcet, comme rapporteur du Comité de Constitution : à Paris, de l'Imprimerie nationale, 1793* » ; n° 60, 27 juillet, p. 480 : « *La Constitution de la République française une et indivisible. Bellissima edizione di Parigi in sedicesimo* ». Le texte de la Constitution de juin 1793 est adressé à Florence par le résident toscan à Paris le 16 juillet 1793, accompagné de sa traduction en italien, Z. CIUFFOLETTI, *op. cit.*, p. 281.

⁹³ Gabrijela VIDAN, *Le Jacobinisme dans les terres slaves du Sud, mythes et réalités*, dans Michel Vovelle (éd.), *L'image de la Révolution française*, Paris, 1989, t. II, p. 857.

⁹⁴ Entre autres, Carlo FRANCOVICH, *La rivoluzione americana e il progetto di costituzione del granduca Pietro Leopoldo*, dans *Rassegna storica del Risorgimento*, XLI, 1954, p. 371-337.

⁹⁵ A. MACHET, *Le marché du livre. . .*, art. cité, p. 206 : en 1790, dans une note manuscrite de « livres d'assortiment de 1790 », le libraire Tilliard ajoute aux ouvrages traditionnels un large éventail de la tout récente presse parisienne et de nombreux ouvrages liés à la Révolution.

pondance avec Paris dans les années 1770, attirons l'attention sur Giuseppe Molini, qui a un frère libraire puis éditeur à Paris depuis les années 1765-1766⁹⁶; ou sur Giovanni-Angelo Bouchard, d'origine française, fils de Joseph Bouchard qui, dans les années 1750, acceptait, entre autres, les souscriptions de l'*Encyclopédie* et était alors l'un des plus importants correspondants des Cramer dans la péninsule⁹⁷. Si Bouchard n'apparaît jamais dans les «avvisi», en revanche, Molini fait savoir, en mai 1791, qu'il vend le Bref du pape au clergé de France; d'autre part, en avril 1792, Pelli note qu'il vient de lire un «libruccio» édité en italien à Paris par Giovanni Claudio Molini, et dont la publicité paraît en décembre 1792 (appendices n° 1, n° 12; n° 2, n° 38). La Révolution n'a donc pas interrompu les échanges.

D'autres réseaux, particulièrement efficaces, doivent aussi être en place car Filippo Stecchi qui, dans les années suivantes, se fera le principal diffuseur des brochures françaises à Florence, réussit à mettre en vente en un délai record les textes français : le décret du 13-16 juillet sur l'inviolabilité royale est traduit en italien et publié à Florence dès le 6 août 1791; la Constitution de 1791, achevée le 3 septembre et sanctionnée par le roi le 13, est «sotto gli occhi» de Giuseppe Pelli le 7 octobre⁹⁸; le délai est identique – trois ou quatre semaines – pour les autres textes constitutionnels que Stecchi met en vente en 1793. Faute d'archives d'entreprise, il est toutefois impossible de détailler l'organisation matérielle de tels réseaux.

Il est en revanche aisé de suivre la diffusion des livres, une fois introduits en Toscane, par des réseaux de libraires qui sont associés ou en correspondance entre eux. Un des plus importants pour notre propos, toujours mentionné dans les annonces, est celui de Filippo Stecchi, dont les correspondants sont Francesco Natali à Livourne, Caterina Polloni à Pise et les frères Valenti à Sienne; il présente une certaine souplesse puisque s'y insèrent par moment Giuseppe Pazzini Carli, libraire à Sienne ou

⁹⁶ Luigi Gino GRECO, *Le livre italien dans la société française au XVIII^e siècle*, thèse de doctorat de l'École des hautes études en sciences sociales, 1986, p. 268-296. Je remercie vivement Daniel Roche qui a mis son exemplaire de ce travail à ma disposition.

⁹⁷ M. ROSA, art. cit., p. 125; G. BARBER, art. cit., p. 409. L'ouverture d'une imprimerie à Florence en 1790 par Giovanni-Angelo n'est-elle pas toutefois le signe d'une modification de son activité? (ASF, Presidenza del Buongoverno, f. 106, n° 280, 30 mars 1790).

⁹⁸ *Efemeridi*, t. XIX, 1791, f° 4262, 7 octobre 1791.

Migliaresi, libraire à Livourne⁹⁹. Mais ces réseaux ne fonctionnent ni à sens unique ni en circuit fermé et exclusif : un libraire du groupe peut avoir à son tour son propre réseau pour diffuser ses productions, comme Francesco Natali qui fait vendre les romans qu'il édite par Anton Giuseppe et Giovacchino Pagani à Florence¹⁰⁰; il peut aussi appartenir conjointement à plusieurs réseaux, telle Caterina Polloni qui, à Pise, diffuse aussi les estampes du marchand livournais Giovanni del Negro ou les productions du florentin Giovacchino Pagani, tout comme Natali et Pazzini Carli¹⁰¹. Enfin, il ne faudrait pas assimiler ces réseaux marchands à des réseaux de propagande : Caterina Polloni, un des piliers du réseau Stecchi, vend ainsi dans les premier mois de 1793 un portrait de Louis XVI, puis un portrait de Marie-Antoinette, l'un et l'autre «elegantemente inciso», au sein d'un réseau qui comprend Giovacchino Pagani à Florence, Michele Piattoli à Livourne, Pagnozzi à Pistoia et Pazzini Carli à Sienne¹⁰²; Natali, très lié à Stecchi mais aussi, nous l'avons vu, à Buonarroti, est en rapports d'affaires avec Anton Giuseppe Pagani chez qui l'on trouve, à la fin de 1793, de nombreux livres de propagande, voire d'hagiographie monarchiste, tels la *Vie de Louis XVI* de M. de Limon en traduction italienne, ou la *Memoria sopra la reggenza di Luigi Stanislao Saverio, principe della casa di Francia, zio del defunto re Luigi XVI e reggente di Francia*¹⁰³.

Ajoutons enfin que la Révolution suscite en Toscane une initiative originale. En septembre 1789, l'imprimeur-éditeur livournais Tommaso Masi indique qu'il commence la publication d'un «Giornale» «intorno ai correnti affari di Francia»¹⁰⁴. L'opération est reprise à la mi-novembre par le

⁹⁹ *Gazzetta universale*, XX, 1793, n° 60, 27 juillet, p. 480.

¹⁰⁰ *Gazzetta universale*, XX, 1793, n° 97, 3 décembre, p. 776; n° 102, 21 décembre, p. 816.

¹⁰¹ *Gazzetta universale*, XIX, 1792, n° 95, 27 novembre, p. 760; XX, 1793, n° 100, 14 décembre, p. 800.

¹⁰² *Gazzetta universale*, XX, 1793, n° 14, 16 février, p. 112; n° 18, 2 mars, p. 144.

¹⁰³ *Gazzetta universale*, XX, 1793, n° 73, 10 septembre, p. 584, n° 105, 31 décembre, p. 840.

¹⁰⁴ *Gazzetta universale*, XVI, 1789, n° 71, 5 septembre, p. 563. La publication s'intitule d'abord *Giornale dell'Assemblea generale di Francia* (n° I-VII), puis *Giornale di Parigi intitolato il Fare del giorno, o risultato di quel che è seguito la sera innanzi nell'Assemblea nazionale* (n° VIII-IX), enfin *Giornale dell'Assemblea generale di Parigi* (n° X-XXXI); elle commence avec la séance du 9 juillet. Je n'en ai retrouvé qu'un unique exemplaire, relié à la fin des volumes des *Efemeridi* de Pelli des années 1789 (n° I-XXXVIII) et 1790 (n° XXIX-XXXI). La publication s'arrête au 19

libraire florentin Giovanni Nesti, via della Condotta, qui en lance alors la souscription; le premier numéro, de format in-4°, sort des presses de l'imprimerie des héritiers Pecchioni le 19 novembre; la publication doit avancer au rythme de deux numéros chaque jeudi (la publication débute conjointement par les nos 1 et 22, puis 2 et 23), au prix de 2 crazie le numéro pour les souscripteurs; le titre varie, d'abord *Giornale della Rivoluzione di Francia*, puis *Storia della Rivoluzione della Francia, o sia Giornale dell'Assemblea generale*, mais la publicité est explicite: il s'agit bien du «corso della presente storia di Francia»; l'entreprise semble avoir été menée à bon port puisque Giovanni Nesti, en septembre 1791, annonce que deux volumes de la «Storia di Parigi» sont actuellement en vente, et que le troisième est sous presse¹⁰⁵. L'entreprise livournaise connaît au contraire des difficultés, car la publication en est déjà interrompue depuis quelque temps au début d'avril 1790, lorsque Masi se propose d'en relancer la publication en annonçant la sortie d'un hebdomadaire, le *Giornale di Francia*, ainsi qu'une histoire de la «rivoluzione di Francia», œuvre d'un italien qui a vécu, à Paris, ses débuts et ses progrès¹⁰⁶. Difficultés du libraire? Insuffisance de la clientèle? Ni l'un ni l'autre n'ont sans doute vu le jour.

janvier 1790: *Efem.*, t. XVIII, 1790, f° 3609. Sur les Masi, cf. N. ROSSI, *Tommaso e Glauco Masi, stampatori e il loro giacobinismo*, dans *Rassegna di studi livornesi*, 1967, p. 25-72.

¹⁰⁵ *Gazzetta toscana*, novembre 1789, n° 47, p. 188 et 49, n° 196, décembre 1789, n° 51, p. 204. Le titre exact de la publication est *Giornale storico politico dell'Assemblea nazionale di Parigi*; comme la publication livournaise, il débute par la séance du 9 juillet; la Bibliothèque nationale centrale de Florence en conserve les 52 premiers numéros, jusqu'à la séance du 28 décembre 1789 (Pal. 30. 6. 3. 15). Une seule collection complète a été jusqu'à présent retrouvée: Rome, Bibliothèque Corsinienne et des Lincei, La M. 452 x 8 (t. 1, 9 juillet-28 décembre 1789; t. 2, 31 décembre 1789-30 juin 1790). Dans un «Avviso» (t. II, p. 272), Giovanni Nesti confirme qu'il s'agit de la reproduction, et de la continuation, de l'édition livournaise: l'intention, dit-il, était «di fare una semplice edizione fiorentina di quello che si stampava a Livorno, e che non fu continuato», cité par Giovanni LUSERONI, «Gli ecchi dell'89 francese nei giornali politici del Granducato», communication au colloque *La Toscana e la Rivoluzione francese*, Pistoia-Arezzo, 24-26 novembre 1989, dactyl., note 9; *Gazzetta universale*, XVI, 1789, n° 98, 8 décembre, p. 784; *Gazzetta toscana*, septembre 1791, n° 37, p. 148. Cf. appendice n° 1, n° 6.

¹⁰⁶ ASF, Segreteria di Stato, f. 549, ins. 4, n° 13, f° 9 v°, 2 avril 1790 (mémoire présenté par l'abbé Vincenzo Piombi). Le prospectus, «Agli amatori della storia», qui annonce la publication d'une «narrazione continuata fino al presente di questa celebre rivoluzione», y figure au f° 19.

Premier bilan

Si l'on considère que les annonces de libraires dans les gazettes concernent les produits les plus recherchés, il faut bien alors reconnaître que les imprimés français, dans les années 1789-1792, n'occupent qu'une part très restreinte du marché florentin. En dehors de quelques textes officiels, aucun des écrits importants, aucun des innombrables journaux politiques qui se multiplient en France à partir de l'été 1789, aucune des brochures que produisent en très grand nombre les presses parisiennes mais aussi provinciales, ne semble être parvenu à Florence. Situation paradoxale, si l'on en juge par la grande liberté qui règne alors en Toscane pour introduire des œuvres étrangères.

Un premier tri, sans aucun doute, doit être l'effet des circuits de distribution. Les brochures, les écrits de circonstances, ne passent que très rarement par le réseau classique de libraires : à Paris, dès 1789, il sont vendus, souvent en quelques heures, à des étalages de fortune, ou par les centaines de colporteurs qui circulent à travers la capitale¹⁰⁷. Quelle part de cette production de circonstance sort de Paris, plus encore de France ? Sans doute celle qui participe d'un combat politique, notamment les brochures que suscite et qui accompagnent le violent conflit autour de la Constitution civile du clergé : celles-ci passent souvent par un réseau mixte de libraires et d'ecclésiastiques militants, pour donner alors des arguments aux parties en présence, et pour contribuer à former l'opinion publique¹⁰⁸. La difficulté de pénétration de cette production éphémère est peut-être aussi redoublée par les habitudes de lecture d'une élite cultivée, qui accorde plus de légitimité au livre relié, mieux à sa place sur les

¹⁰⁷ Cl. LABROSSE et P. RÉTAT, *op. cit.*, p. 74-79.

¹⁰⁸ Jean CAVIGNAC, *La propagande écrite et orale des prêtres réfractaires en Gironde (1791-1792)*, dans *Actes du 105^e Congrès national des Sociétés savantes. Caen. 1980. Histoire moderne*, Paris, 1983, I, p. 187-209 ; sur l'expédition entre libraires, par exemple, Benjamin BOIS, *La vie scolaire et les créations intellectuelles en Anjou pendant la Révolution (1789-1799)*, Paris, 1929, p. 503, p. 503-505 (envoi de brochures imprimées à Paris par Pavie, libraire à Angers, à Denis, libraire à Cholet, mars 1792). Un très grand nombre de ces brochures parviennent également à Rome par le canal de la correspondance diplomatique pontificale, beaucoup plus fournie à ce propos que la correspondance toscane ; les agents pontificaux devaient en effet adresser à Rome deux exemplaires de chaque imprimé, dont un était destiné au pape, bibliophile et collectionneur ; cf. Nello VIAN, *L'origine storica d'una raccolta vaticana*, dans *Almanacco dei bibliotecari italiani*, I, 1952, p. 15-19. Je remercie Claude Mazauric pour cette information, directement puisée à l'Archivio Segreto Vaticano.

rayons d'une bibliothèque. Le cabinet de lecture serait-il alors, en retour, un des lieux de consommation privilégiée de l'écrit de circonstance, qui ne mérite pas d'être conservé? C'est un constat que, pour d'autres raisons, fait la secrétairerie d'État en décembre 1793 : les cabinets de lecture, « per richiamare la concorrenza, si provvedono dei fogli periodici di Francia, e dei più scandalosi libercoli, ove sono prodigate le massime distruttive di ogni specie di subordinazione »¹⁰⁹. Or les cabinets de lecture se sont multipliés à Florence depuis 1789, et il en existe même en Toscane en dehors de la capitale¹¹⁰.

Si c'est bien à travers ces imprimés de type nouveau que s'expriment souvent les positions les plus radicales, leur quasi-absence du marché florentin souligne le poids des continuités et de la tradition politique et intellectuelle. À Florence, les gazettes valent mieux que les plaquettes. Et l'effet de déclassement des gazettes hebdomadaires sous le coup de la presse à périodicité fréquente, décrit par Pierre Rétat¹¹¹, n'y apparaît pas, sauf à travers la préférence accordée aux gazettes comme celles de Leyde ou de Strasbourg qui, désormais quotidiennes, font à l'évidence barrage aux nouveaux journaux politiques apparus à Paris à partir de l'été 1789. La culture politique toscane oriente également la sélection des imprimés vendus, en favorisant les débats français où le lecteur peut retrouver les termes de discussions toscanes plus ou moins antérieures, tels les rapports entre l'Église et l'État, ou le débat constitutionnel; elle joue aussi par ses positions modérées, qui éloignent tout enthousiasme et conduisent, en fait, les élites toscanes à prendre rapidement leurs distances vis-à-vis de la Révolution. Aussi, à suivre les observations de Giuseppe Pelli Benciveni, la plupart des textes en vente ne sont-ils guère favorables à la Révolution.

Le contenu politique des textes est-il toutefois un critère décisif de leur commercialisation? Un texte, dont Filippo Stecchi édite la traduction en italien, en août 1791, suscite quelques doutes : intitulé *Decreto dell'As-*

¹⁰⁹ Cité par M. A. TIMPANARO MORELLI, *Persone e momenti*. . . , art. cit., p. 448.

¹¹⁰ À Florence, le premier cabinet de lecture a été ouvert en 1778 par Vincenzo Pagani; Filippo Stecchi ouvre le sien dans l'été 1789, qu'il dédouble en novembre 1793 : F. BORRONI SALVADORI, art. cit., p. 14-15. Un autre cabinet est tenu par Alessandro Martini, devant le palais du Bargello : *Gazzetta toscana*, 1791, n° 12, mars 1791, p. 48. A Livourne, Giovanni M. Touches est désigné en avril 1791 comme « direttore del Gabinetto letterario » : *Gazzetta universale*, XVIII, 1791, n° 27, 2 avril, p. 216; autre mention d'un cabinet de lecture à Livourne, *ibid.*, XVI, 1789, n° 3, 10 janvier, p. 24.

¹¹¹ Cl. LABROSSE et P. RÉTAT, *op. cit.*, p. 56-60.

semblea nazionale di Francia. Che dichiarava inviolabile la sacra persona di Luigi XVI, il comporte essentiellement la protestation de fidélité au roi et au principe monarchique de 290 députés, à l'initiative du très conservateur député Foucault de Lardimalie; or Filippo Stecchi est connu pour ses idées avancées, c'est un radical, un «giacobino», qui jouera un rôle important à Florence dans le gouvernement de 1799. Pourquoi a-t-il donc choisi pareil texte pour publier la première traduction florentine d'un document révolutionnaire officiel? Faut-il l'analyser en termes politiques généraux, comme une affirmation du principe monarchique, ou individuels, comme une revendication publique de «bon» comportement? S'agit-il d'un «coup» éditorial, en réponse à une possible demande du moment? Ou à une exigence du gouvernement? À ces quelques questions, qui ne cherchent d'ailleurs pas à être exhaustives, nos réponses sont encore, à l'évidence, un peu courtes.

3 – UN LECTEUR : GIUSEPPE PELLI BENCIVENI

Il ne suffit pas en effet d'inventorier et d'analyser les livres qui parviennent. Encore faudrait-il savoir qui les recherchent, les utilisent, et comment. C'est désormais du côté de la demande qu'il faut se placer.

Les *Efemeridi* de Giuseppe Pelli Benciveni sont une œuvre unique¹¹². Pendant près de cinquante années, à partir de 1759, tous les jours, Giuseppe Pelli a noté ses réflexions sur des sujets toujours très actuels mais fort diversifiés. Ni livre de raison ni journal intime : à la manière des *Essais* de Montaigne¹¹³, «modèle» littéraire qui obsède Giuseppe Pelli lorsqu'éclate la Révolution, la chronique d'une vie, et celle de la cité, laissent la place, tout au long de cette soixantaine de volumes manuscrits, aux exercices quotidiens d'un intellectuel engagé dans les débats de son siècle. Ses préoccupations, mais aussi ses lectures, plume à la main, affleurent au fil des pages. Mieux qu'un inventaire de bibliothèque¹¹⁴, mieux qu'un

¹¹² Les *Efemeridi* sont conservés à la Bibliothèque nationale centrale de Florence, manuscrits, NA, 1050, 1^{er} série t. I-XXX, 1759-1773 et 2^e série, t. I-XXXV, 1773-1807. Deux volumes de la 2^e série, le t. VIII (1780) et le t. XVIII (1790), sont conservés à la Bibliothèque du Musée d'histoire de la science de Florence. Au total, ce sont 80 volumes que Pelli a ainsi rédigés, au fil des jours.

¹¹³ *Efem.*, t. XIX, f° 3987 v°, janvier 1791; Pelli s'essaie même à écrire un texte intitulé «*Dei cocchi*», f° 4034 r° et sq., février 1791.

¹¹⁴ Un autre document permet de mesurer l'écart entre l'inventaire de bibliothèque et la lecture réelle : Giuseppe Pelli plaçait un certain nombre de documents

livre de comptes, les *Efemeridi* transcrivent les impatiences et les désirs, les observations et les jugements d'un lecteur d'exception qui non seulement, auprès de chaque information, note sa source, précise le numéro, voire la page de la gazette, décrit le livre lu en bibliothécaire confirmé, mais encore revient, dans les marges, parfois plusieurs années plus tard, sur ce qu'il a précédemment écrit, nuancé, modifiant, inversant même opinions et jugements¹¹⁵. Se trouvent ainsi mêlées une pratique de lecture et la permanence d'un questionnement : à quelles publications faut-il s'adresser pour connaître et comprendre les événements révolutionnaires? Certes une source aussi merveilleuse nous rend encore plus exigeants : jamais Pelli n'indique comment il a obtenu ses livres¹¹⁶, même s'il explicite parfois ce qu'il en fait par la suite. Néanmoins elle permet de suivre les réalités de la diffusion des imprimés révolutionnaires, au cœur de la Toscane, sous les yeux d'un lecteur avide et passionné¹¹⁷.

« Sono degl'anni che escono in Francia dei buoni libri per rettificare la morale, per purificare l'istruzione, e specialmente dopo la Rivoluzione, ma non se ne raccolgono ancora i frutti, e forse sono riservati al secolo futuro »¹¹⁸. Ces livres, Pelli les lit avec avidité, et ce n'est pas ici le lieu de faire l'inventaire des auteurs français qu'il a dévorés, et médités, depuis

dans sa bibliothèque, dont nous avons perdu l'inventaire, d'autres dans ses « miscellanea », d'autres enfin dans ses « filze giornaliera ». Si ces liasses n'ont pas été retrouvées, l'inventaire des « filze giornaliera » est conservé ; pour les années 1789-1793, n'y figurent que le Bref de Pie VI au cardinal de La Rochefoucault du 10 mars 1791, et le *Plan de Constitution, présenté à la Convention nationale* par Condorcet, Paris, 1793 : BNCF, NA 1219, « Indice delle filze giornaliera ».

¹¹⁵ En juillet 1790, il note les progrès dans l'établissement d'une constitution, d'une nature tout à fait nouvelle, « capo d'opera della ragione » ; il ajoutera plus tard, en marge : « I Francesi disonorarono se stessi con le crudeltà, le perfidie, le ruberie ecc. », *Efem.*, t. XVIII, f° 3389 v°, 10 juillet 1790. Cette révolution, note-t-il en juillet 1791, « è un bene generale, di cui l'umanità deve essere grata alla Francia » ; en face, en marge, se lit : « Quanto tutto andò al rovescio di quello che si sperava », *Efem.*, t. XIX, f° 4167 v°.

¹¹⁶ Une exception portée en marge : son gendre Giovanni Fabbroni, durant son séjour parisien, lui a fait parvenir en 1799 un « saggio sul carattere di Mirabeau », *Efem.*, t. XIX, f° 4102 a ; t. XXVII, 1799, f° 7376.

¹¹⁷ Sur Giuseppe Pelli-Benciveni, et en l'absence d'une véritable biographie du personnage, cf. Roberto ZAPPERI, *Bencivenni Pelli (Giuseppe)*, dans *Dizionario biografico degli Italiani*, VIII, Rome, 1966, p. 219-222 ; l'introduction de M. A. TAMPANO-MORELLI, *Lettere a Giuseppe Pelli-Benciveni (1747-1808)*, Rome, 1976, p. VIII-XIV, et « Sul contributo di Giuseppe Pelli alle 'Nuove letterarie' e alla 'Toelette' », appendice à « Legge sulla stampa... », art. cit., p. 689-698.

¹¹⁸ *Efem.*, t. XX, f° 4381 v°, 4 février 1792.

les années 1760. Lorsque la Révolution débute, il a lu, entre autres, Voltaire, Rousseau, Mirabeau père et fils, Linguet, Rétif de La Bretonne, Bernardin de Saint-Pierre, mais ne veut plus entendre parler de Diderot ou du *Système de la Nature* de d'Holbach¹¹⁹; il s'enthousiasme alors pour Louis Sébastien Mercier, vient de lire les *Mémoires* de Saint-Simon¹²⁰. Surtout, il nous confie son désir d'information, et de compréhension du monde de son époque : « per chi avesse tutt'i fogli diplomatici, tutt'i documenti, tutte le leggi giornaliere, per chi senza passione si fosse fatti dei canoni fissi per giudicare della sorte delle nazioni, e della condotta dei Sovrani, per chi avesse voglia, comodo e tempo per ascoltare, e per combinare le voci pubbliche, e le opinioni private. . . »¹²¹.

Dès l'ouverture des États généraux, Pelli est attentif aux événements français, qu'il qualifie très tôt de « avvenimento il più singolare di questo secolo »¹²². Il connaît ainsi, dans leur extrême diversité, l'inflation d'imprimés que suscite l'événement : « Corrono [. . .] mille *brochures* sediziose fino all'eccesso, [. . .] le quali senza rimediare radicalmente ai mali, manterranno il fanatismo, e debolmente faranno argine alla lunga alla prepotenza se l'assemblea non lascia di occuparsi in varie questioni, e non si volge con serietà a piantare sù stabil base le radici di un governo libero, e ragionato su i veri diritti dell'uomo »¹²³. Cette multiplication des « fogli » au cours des premiers mois de la Révolution, il l'interprète à la fois comme une sorte de maladie politique et comme le produit quasi nécessaire d'une révolution. Un an plus tard, en septembre 1790, il constate que le phénomène n'a toujours pas diminué : « Se vi è chi faccia la raccolta di tutti i fogli, libelli, storie uscite in Francia da un anno in qua, avera certamente una collezione di molti volumi ». C'est en effet « la mania di scrivere, il fermento atroce degli spiriti », et surtout, l'inachèvement de la Constitution qui, en entretenant l'instabilité de la situation, maintiennent cette production excessive d'imprimés. Dans cette masse, dont seul « un uomo paziente e destro potrà col tempo estrarne il vero », il est nécessaire de trier car « molti sono satire, molti declamazioni, molti tessuti di menzogne »¹²⁴, d'autant que les livres qui se publient en France, ajoute-t-il en

¹¹⁹ Sur ce refus, *Efem.*, t. XVII, f° 3251 v°, 2 janvier 1789.

¹²⁰ Dans l'édition de Londres, 3 vol., 1788 : *Efem.*, t. XVII, f° 3383 v°, juillet 1789.

¹²¹ *Efem.*, t. XVII, f° 3343 r°, 26 mai 1789.

¹²² *Efem.*, t. XXVII, f° 3390 r°, en marge (en face d'un texte du 15 juillet 1789; quelle date?).

¹²³ *Efem.*, t. XVII, f° 3514 r°, 18 octobre 1789.

¹²⁴ *Efem.*, t. XVIII, f° 3855 r°-3856 r°, 8 septembre 1790.

juin 1791, montrent combien les Français sont « esaltati e caldi nelle loro idee »¹²⁵.

Dès le début, Pelli précise clairement ses intentions, et ses exigences. Exerçant fréquemment sa réflexion sur les événements révolutionnaires, il veut avant tout « aver presente sempre il quadro di questa gran rivoluzione »¹²⁶. Comme il redoute les polémiques et les jugements erronés ou spécieux, comme « i fogli periodici scritti con passione, o per inganno conducono facilmente all'errore »¹²⁷, il s'attache à étudier l'histoire « authentique » « in autori diversi ed attenendosi a puri fatti »¹²⁸. Son information provient donc en premier lieu des gazettes. Sa fonction de censeur n'y est sans doute pas étrangère, comme s'il avait intériorisé les normes édictées, et récemment rappelées, par le gouvernement toscan : le rédacteur de gazettes doit s'en tenir aux seuls faits, sans insérer dans son texte ses opinions personnelles, il écrit donc une histoire froide, objective, des événements. C'est donc par les gazettes qu'il suit les événements dès mai 1789, essentiellement à travers la *Gazzetta universale*, publiée à Florence, qu'il mentionne dès juillet¹²⁹, ainsi que, mais de façon exceptionnelle, les *Notizie del mondo*¹³⁰ et les *Annali ecclesiastici*, « cattivi » à cause de leurs positions jansénistes¹³¹. À partir de septembre, il commence à acquérir la collection du *Giornale dell'Assemblea generale di Francia*, publié à Livourne, qui donne le résumé des débats à l'assemblée depuis la séance du 7 juillet, ainsi que des nouvelles diverses de ce qui se passe à travers la France ; il en réunit les numéros à la fin du volume annuel¹³², ce qui le dispense, confesse-t-il, de se faire le chroniqueur de la Révolution¹³³. Cette publication s'interrompt toutefois à la mi-janvier 1790, avec le compte-rendu des séances de l'assemblée du 27 septembre ; en l'absence d'une « storia ragionata di tutto il seguito », il décide alors, « per essere informato del corso di questa gran rivoluzione », de s'abonner à une nouvelle gazette, le *Courrier de Villeneuve-les-Avignon*, fondé à Avignon à la mi-

¹²⁵ *Efem.*, t. XIX, f° 4147 v°, 20 juin 1791.

¹²⁶ *Efem.*, t. XVIII, f° 3591 v°, 5 janvier 1790.

¹²⁷ *Efem.*, t. XIX, f° 3986 r°-v°, 1^{er} janvier 1791.

¹²⁸ *Efem.*, t. XVIII, f° 3600 v°, 14 janvier 1790.

¹²⁹ G. Pelli mentionne très souvent la source exacte de ses informations, accompagnée du numéro du journal, parfois même de la page. La première mention de la *Gazzetta universale* : *Efem.*, t. XVII, f° 3390 r°, 15 juillet 1789.

¹³⁰ *Efem.*, t. XVIII, f° 3619 r°, 2 février 1790 ; t. XIX, f° 4088 r°, 3 avril 1791.

¹³¹ *Efem.*, t. XIX, f° 4071 r°, 13 mars 1791 ; il cite le n° 10.

¹³² La première mention, reportée en marge, concerne le 14 juillet à Paris : *Efem.*, t. XVII, f° 3390 r°, puis 3406 r°.

¹³³ *Efem.*, t. XVII, f° 3529 v°, octobre 1789.

août 1789, d'abord quotidien puis, à partir de décembre 1789, paraissant en 4 pages 4 fois par semaine; il réussit à s'en procurer la série complète à partir du n° 51, daté du 28 septembre, qui, mise bout à bout avec le *Giornale*, constitue une chronique ininterrompue des événements français¹³⁴. Remarquons que Pelli, au fil des pages, recourt occasionnellement à d'autres sources : il cite ainsi les *Mémoires pour servir à l'histoire de l'année 1789*¹³⁵, le *Courrier français*¹³⁶ et le *Journal général de France*¹³⁷, deux quotidiens publiés à Paris, ou la *Gazzetta politica di Cesena*¹³⁸.

Tant que la Révolution ne suscite pas d'hostilité, les gazettes constituent une excellente source, d'autant plus qu'elles publient elles-mêmes les textes fondamentaux, traduits en italien : la *Gazzetta universale* publie ainsi très rapidement le discours du roi pour l'ouverture des États généraux, les décrets des 4 et 5 août, la déclaration des droits de l'homme¹³⁹. Il est vrai que la gazette florentine considère favorablement les événements français, auxquels elle consacre une importante surface rédactionnelle¹⁴⁰. D'autre part, elles transmettent sans délai l'information : les textes fondamentaux sont publiés en trois semaines, ce qui peut facilement calmer l'« impazienza » de Pelli¹⁴¹. Enfin, celui-ci considère les gazettes comme

¹³⁴ *Efem.*, t. XVIII, f° 3606 r°, 19 janvier 1790. Cf. G. LUSERONI, *Gli ecchi. . .*, art. cit.; Pelli lit toujours cette gazette durant l'année 1792 : cf. par exemple, *Efem.*, t. XIX, f° 4089, 7 avril 1791 (il cite les n° 33, 34, 48); t. XX, f° 4443 v°, avril 1792. En juillet 1792, cette gazette ne se publie plus que tous les 10 jours.

¹³⁵ Il s'agit sans doute des *Mémoires pour servir à l'histoire de l'année 1789, par une société de gens de lettres*, Paris, Lavillette, 1790, 4 vol., attribués à Jean-Pierre-Louis de La Roche du Maine, marquis de Luchet (BN : 8° Lb³⁹ 2750); il cite le t. II, *Efem.*, t. XIX, f° 3994 r°, 5 janvier 1791, le t. IV, t. XVIII, f° 3611 r°, 27 janvier 1790, t. XIX, f° 4010 v°, 15 janvier 1791.

¹³⁶ *Efem.*, t. XIX, f° 4008 r°, 14 janvier 1791; il cite le n° 227. Le *Courrier français*, fondé au début de juin 1789, devient quotidien à partir du 31 août 1789.

¹³⁷ *Efem.*, t. XIX, f° 4162 r°, 6 juillet 1791; créé en 1784, il est quotidien à partir du 1^{er} janvier 1791.

¹³⁸ *Efem.*, t. XIX, f° 4088 r°, 3 avril 1791, f° 4106 v°.

¹³⁹ *Gazzetta universale*, XVI, 1789, n° 32, 21 mai; n° 69, 29 août, p. 546-548; n° 74, et 75, 15 et 19 septembre, p. 588-589, 595.

¹⁴⁰ Cf. par exemple, le rapport du chargé d'affaires français Cacault au ministre des affaires étrangères, le 3 floréal an II : la *Gazzetta universale* est « la seule en Italie qui parle de nos affaires, et sans aucune expression offensive », Archives nationales, AF^{III}, 370-376, cité par Pia ONNIS ROSA, *Filippo Buonarroti e altri scritti*, Roma, 1971, p. 241. Sur les diverses gazettes italiennes face à la Révolution, cf. l'ample étude de Marco CUAZ, « *Le nuove strepitose di Francia* » : *l'immagine della Rivoluzione francese nella stampa periodica italiana (1787-1791)*, dans *Rivista storica italiana*, C, 1988, p. 457-527.

¹⁴¹ *Efem.*, t. XVII, f° 3471 r°, 9 septembre 1789.

l'équivalent, dans le domaine de l'immédiat, de ce que sera par la suite l'histoire de cet « attuale memorabile sconvolgimento della Francia »¹⁴².

Ce recours à d'autres gazettes, voire aux textes originaux devient en revanche nécessaire dès lors que le combat politique s'intensifie et que la Révolution suscite des prises de positions violemment antagonistes¹⁴³. Giuseppe Pelli note ainsi, en mars 1791, que les *Annali ecclesiastici* de Florence ont publié un texte inexact de l'instruction de l'Assemblée nationale du 27 novembre 1790 sur le serment ecclésiastique, « ad onta delle strida degli ecclesiastici »¹⁴⁴. C'est alors qu'il indique dans ses notes les premiers renvois à des feuilles volantes, aux textes des brefs de Pie VI. À partir de mai 1791 apparaît une nouvelle lecture régulière, le *Journal encyclopédique*, ou *Journal de Bouillon* : il s'agit d'un des plus importants périodiques de langue française de l'Europe des Lumières, fondé en 1756 et qui continue sa publication au cours de la Révolution; éloigné des « agitations » parisiennes, il répond sans doute aux exigences de critique et de distance souvent formulées par Pelli, qui en devient un lecteur assidu et attentif¹⁴⁵. La grande nouveauté n'a toutefois lieu que plus tard, en septembre 1792, lorsque Pelli ne se réfère plus qu'à une source directe, la *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, qu'il n'a d'ailleurs jamais utilisée auparavant : elle recueille « i documenti dei quali averà bisogna la storia per scrivere in grande le presenti scene francesi »¹⁴⁶. Cette innovation n'est pas liée aux circonstances françaises, malgré la radicalisation de l'été 1792, mais probablement au voyage qu'effectue alors Panckoucke en Italie¹⁴⁷. C'est sans

¹⁴² *Efem.*, t. XVII, f° 3529 v°, octobre 1789.

¹⁴³ Sur l'évolution de l'attitude des Italiens vis-à-vis de la Révolution française, cf. les remarques de Paolo VIOLA, *La Révolution vue d'Italie*, colloque 1789. *L'événement*, Florence, juin 1989, à paraître dans la *Collection de l'École française de Rome* et Marco CUAZ, *L'opinion publique italienne face à la Révolution*, dans *La Révolution du journal, 1788-1794*. Textes présentés par Pierre Rétat, Lyon, 1989, p. 333-340.

¹⁴⁴ *Efem.*, t. XIX, f° 4071 r°, 13 mars 1791.

¹⁴⁵ *Efem.*, t. XIX, f° 4101 r°, n° du 20 mai 1791; f° 4154, 27 juin; f° 4284 v°, 27 octobre. Créé en 1756, le journal paraît, sans doute à partir de 1791 ou 1792, 3 fois par mois.

¹⁴⁶ *Efem.*, t. XX, f° 4627 v°, 12 septembre 1792. Désormais, les références se font en grande majorité au seul *Moniteur*; de septembre à décembre 1792, 6 renvois au *Moniteur* contre un seul au *Journal de Bouillon*. Notons que le *Moniteur* a été créé par Panckoucke en novembre 1789.

¹⁴⁷ Pelli signale la présence de Charles-Joseph Panckoucke à Florence dès le 28 août, et discute longuement avec lui les 14 et 17 septembre : *Efem.*, t. XX, f° 4555 r°, 4630 r°, 4633 v°; Panckoucke effectue alors un grand voyage à travers l'Italie qui le conduit de Turin à Livourne, en passant par Gênes, Carrare, Pise,

doute cette rencontre qui lui a fait connaître le *Moniteur*, qui répond alors à ses exigences personnelles. En effet, pour lire les gazettes qui, quoique toutes anti-françaises, adoptent des points de vue différents, il est nécessaire de se montrer méthodique et critique : « Non bisogna creder tutto, bisogna combinarle, scoprire lo spirito in cui sono scritte, indovinare da pochi indizi quello che tacciono, bisogna aspettare per avere il risultato dei primi annunci, per contrapone i racconti, farsi un quadro generale anno per anno dell'Europa, e con questa falsariga andar dietro agli avvenimenti. Se ci dessero con diligenza i manifesti, i contra-manifesti, i trattati, le leggi, ecc., come ho detto altre volte, ci farebbero un gran favor. Il solo *Bullettino dell'Assemblea* è quello che ho stimato, e del medesimo ho ben visto lo stato infelice in cui è la Francia, il suo fanatismo, la sua confusione ecc. »¹⁴⁸.

Comment Pelli se procure-t-il ces gazettes ? Une partie d'entre elles étaient disponibles à Florence, au moins au cabinet de lecture de Filippo Stecchi. Celui-ci par ailleurs fait parvenir à Pelli, tous les lundis, la *Gazette de Leyde* et le *Courrier d'Avignon*, qu'il doit restituer après lecture le jour suivant¹⁴⁹. Pelli toutefois ne recourt pas à la totalité de l'éventail que Stecchi lui propose, mais utilise également des gazettes qui ne figurent pas au cabinet de lecture de Stecchi : il sélectionne, refuse de consulter toutes les sources disponibles, ne semble pas saisi par le vertige de l'information.

Pour répondre à ses désirs d'information, Pelli ne se contente pas des seules gazettes : il lit des livres. Peu de plaquettes – 6 sur les 40 imprimés identifiés complètement, dont 5 publications officielles, ont moins de 50 pages ; à l'opposé, 45% des ouvrages ont plus de 200 pages ou comportent plusieurs volumes. Le livre traditionnel reste donc l'imprimé le plus acheté, et le plus lu. Pour se procurer ces ouvrages, Pelli semble bien s'adresser d'abord au marché florentin : 6 des 12 livres et opuscules mentionnés dans les « avvisi » publicitaires le sont également dans les *Efemeridi* ; or ces livres ne peuvent guère lui arriver d'éventuels correspondants transal-

Lucques, Bologne et Florence : Suzanne TUCCO-CHALA, *Charles-Joseph Panckoucke et la librairie française, 1736-1798*, Pau-Paris, 1977, p. 503, ne donne aucune information supplémentaire sur ce voyage.

¹⁴⁸ *Efem.*, t. XX, f° 4657, 9 octobre 1792. Pelli avait avancé le même argument en avril 1792 : « troppo moltiplicate », les gazettes se contredisent entre elles et rendent très difficile d'écrire l'histoire de la Révolution : *Efem.*, t. XX, f° 4448 v°, 10 avril 1792.

¹⁴⁹ ASF, Carte Pelli Benciveni, fasc. XXXVI, n° 6206, lettre du 25 juillet 1791. Je remercie vivement Laura De Angelis qui a bien voulu me faire parvenir la transcription de cette lettre importante.

pins : dans les années 1789-1792, sur les quelque deux cents lettres qu'il reçoit, deux seulement proviennent de l'étranger – de Paris –, et son réseau tend désormais à s'inscrire dans un simple espace régional¹⁵⁰. Mais Pelli ne se limite aux propositions des libraires, il s'informe des publications nouvelles, principalement par le biais de la presse : le journal de la mort de Mirabeau rédigé par Cabanis lui est connu grâce au *Journal de Bouillon* du 20 mai 1791, journal qui lui fournit toutes ses indications bibliographiques en 1791 et 1792¹⁵¹. Il mentionne même la consultation d'une feuille spécialisée, le *Giornale dei libri nuovi delle più colte nazioni d'Europa*, édité à Milan¹⁵². Il reçoit de temps à autres des prospectus, annonçant la réimpression des tragédies d'Alfieri en italien à Paris, chez Didot¹⁵³, ou le lancement de la *Chronique du mois ou les cahiers patriotiques* (appendice, 2, n° 37). Il peut alors rechercher ou commander l'ouvrage s'il l'intéresse, tel celui de Pierre Manuel sur la police parisienne : « Ho desiderato di avere un opera uscita a Parigi l'anno scorso [. . .], l'ho avuta, e l'ho letta, e l'ho trovata mal distesa, oscura. . . »¹⁵⁴. Ces efforts divers assurent à Pelli des lectures nombreuses, principalement en langue française : à l'exception des brefs pontificaux, et de quelques ouvrages en langue italienne (5 au total), 34 des 44 ouvrages mentionnés par Pelli dans les années 1790-1792 et concernant de près ou de loin les affaires de France sont en français ; 24 d'entre eux ont été édités à Paris, mais 6 proviennent de Londres, 2 de Lausanne, 1 de Genève, 1 de Kehl. Aux hauts-lieux de l'édition clandestine, aux frontières de la France, s'ajoute ainsi Londres, dont l'importance nouvelle est sans doute à rattacher à la montée des opposants à la Révolution. Esprit curieux, Pelli ne privilégie pas en effet un courant politique, ni une certaine interprétation des faits.

Les livres qui se succèdent au fil des mois sur la table de travail de Pelli n'en indiquent pas moins une évolution. Évolution plus sans doute

¹⁵⁰ Cf. M. A. TIMPANARO-MORELLI, *Lettere. . .*, *op. cit.*

¹⁵¹ *Efem.*, t. XIX, f° 4101 r°, 19 avril 1791, en marge. Pour 1791-1792 : le poème de Cubières sur les *États généraux de l'Europe*, numéro du 30 juillet 1791 (*Efem.*, t. XIX, f° 4245 r°, 10 septembre 1791), un livret anonyme intitulé *Réflexions politiques*, n° 34 de 1791 (t. XX, f° 4356 v°, 13 janvier 1792), les *Rivaux du cardinalat* de Cubières, n° XVII, 20 juin 1792, p. 79 (t. XX, f° 4571 r°, 17 juillet 1792), un « nuovo giornale de Pensées » proposé à Paris par M. Vamier, n° XVIII, 30 juin 1792, p. 272 (t. XX, f° 4575, 20 juillet 1792).

¹⁵² *Efem.*, t. XVIII., f° 3683 v°, 22 mars 1790 ; il consulte le n° 10 ; le journal semble avoir paru en 1789-1790 (Londres, British Library, P.P. 6464).

¹⁵³ *Efem.*, t. XVIII, f° 3715 r°, 3 mai 1790 ; le prospectus est inséré dans le volume.

¹⁵⁴ *Efem.*, t. XX, f° 4563 v°, 9 juillet 1792.

dans les productions que dans la position même de Pelli vis-à-vis de la Révolution. En 1790, et jusqu'aux premiers mois de 1791, Pelli se montre très friand d'une littérature qui se complait à décrire les vices cachés des grands, Louis XV, le duc d'Orléans, Louis XVI, surtout Marie-Antoinette, avec pas moins de quatre livres sur sa vie privée¹⁵⁵. Satires infâmes, livres scélérats où les affrontements violents s'esquissent sur un fond de diffamation, qui ne reculent pas devant la pornographie : Pelli n'a pas de mots assez forts pour les condamner, après les avoir parcourus. «Io non cerco simili libri, se contente-t-il de dire, dei quali ne capitano a dovizia, ma mi diverto a leggerne alcuni per mettermi bene al fatto della Rivoluzione francese. . .». Mais les simples faits rapportés par les gazettes ne suffisent pas, à l'évidence, pour comprendre un événement qui aura peut-être, dans le prochain siècle, des «consequenze solenni per tutta Europa»¹⁵⁶.

À cette première politisation, dans le droit fil des pamphlets pornographiques du siècle, succèdent dans le cabinet de Pelli les premières tentatives qui à partir de l'été 1791, proposent une réflexion, partielle ou d'ensemble, sur le phénomène révolutionnaire. Les grands noms de la France des Lumières, Montesquieu, Voltaire, l'abbé Raynal ou Condorcet, ainsi que Necker ou Mirabeau, ont sans doute attiré le regard de Pelli, qu'ils soient les auteurs ou l'objet, direct ou détourné, de l'ouvrage. Les débats de politique ecclésiastique, dans les premiers mois de 1791, déplacent les centres d'intérêts et captivent un lecteur florentin favorable dès l'origine à la Constitution civile du clergé et qui ne tarit pas d'éloges sur la nouvelle constitution¹⁵⁷. Le travail de Pelli sur l'événement révolutionnaire s'inscrit dès lors dans une double préoccupation : d'une part, connaître les faits et leur enchaînement, grâce aux gazettes; d'autre part, comprendre cet événement pour lui étonnant, en examinant les diverses interventions et analyses, en les confrontant, la plume à la main. Après chaque lecture, Pelli précise en effet idées, positions ou intentions de l'auteur : l'auteur de la vie du duc d'Orléans est «un vero nemico dell'aristocrazia, un popolare»; Necker, dans le compte rendu de sa propre administration, «fa alla Rivoluzione una critica la più sensata, la più significativa, la più vera che i suoi nemici potessero desiderare»; l'essai de Sénac de Meilhan «non è cattivo»; le livre que publie à la fin de 1791 l'abbé Scrofani «è aristocratico, e qualche volta trasportato, ma spesso è anche giusto»; quant au livre

¹⁵⁵ Cf. Jacques REVEL, *Marie-Antoinette*, dans François FURET et Mona OZOUF, *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Paris, 1988, p. 286-298.

¹⁵⁶ *Efem.*, t. XVIII, f° 3748 v°, 31 mai 1790.

¹⁵⁷ *Efem.*, t. XIX, f° 4036 r°, 1^{er} février 1791; f° 4071 r°-v°, 13 mars 1791.

de Giuliani, en avril 1792, il le jette « in un'estasi dolorosa »¹⁵⁸. En fait, cette série d'ouvrages est globalement rétive, si ce n'est hostile à la Révolution : les auteurs qui proposent une analyse d'ensemble de la Révolution sont ceux qui ont déjà pris leurs distances vis-à-vis du processus révolutionnaire, et portent sur lui un regard critique.

C'est ainsi au contact direct d'ouvrages issus de la Révolution, confrontés à la presse et aux grands textes révolutionnaires, que Pelli, jour après jour, élabore dans son cabinet de travail une lecture active de l'événement révolutionnaire. Tentative originale, car Pelli reste beaucoup plus longtemps que nombre de ses compatriotes favorable à l'expérience française, où l'imprimé joue un rôle décisif, au sein d'une culture et de pratiques qui ne s'éloignent guère de celles de l'Europe des Lumières.

Durant les premières années de la Révolution, les imprimés français ne pénètrent que modestement en Toscane. À aucun moment, ils n'effraient le gouvernement, même si celui-ci les surveille, et par moment intervient, mais de façon très ponctuelle. Cette diffusion restreinte, œuvre de libraires bien plus que de propagandistes ou d'agitateurs, diffère considérablement de la circulation massive d'imprimés politiques que connaît la France dès l'été 1789. Aucun des nouveaux journaux, très politiques, qui naissent alors, à Paris et à travers les provinces, ne parvient également dans le grand-duché. Dans cette terre de prédilection du « despotisme réformateur », la tradition des Lumières n'est pas supplantée : les premières années de la Révolution y sont peut-être même l'âge d'or du grand réseau européen des gazettes.

C'est que l'imprimé ne joue pas le même rôle de part et d'autre des Alpes. En France, il est devenu l'une des armes décisives du combat politique, alors que l'opinion publique est en voie de constitution presque définitive : il mobilise les énergies lors des grands affrontements, aussi bien lors de la convocation des États généraux qu'au moment de la crise de la Constitution civile du clergé, il répand, à travers l'ensemble du territoire national, les prises de positions des sociétés politiques ou des nouvelles administrations, il accompagne et favorise l'affirmation des hommes politiques. Un public se constitue à chaud, que les éditeurs tentent de satisfaire en lançant des produits en partie nouveaux, de la satire violente à la caricature. Ces productions éphémères, à tirage modeste, ne franchissent sans doute pas les frontières. À l'étranger, l'information, la réflexion priment : il s'agit d'abord de savoir et de comprendre car, pour l'instant,

¹⁵⁸ Pour les références, cf. l'appendice n° 2.

le débat politique interne n'existe pas encore. Stecchi, le futur «jacobin», diffuse des textes officiels, non des pamphlets, il imprime la série des portraits des grands personnages de l'époque, y compris les grands révolutionnaires, non des caricatures¹⁵⁹.

Dans ce paysage, la Toscane manifeste ses particularités : elle a connu depuis les années 1730 un important débat politique¹⁶⁰, autour des questions de la réforme des institutions, du rapport de l'État et de l'Église, et même de la Constitution. Très attentives aux événements français à leurs commencements, ses élites, favorables en fait à des solutions politiques différentes, finissent, progressivement, par prendre leurs distances alors que se constituent de petits groupes plus radicaux, lecteurs passionnés d'imprimés révolutionnaires dont la circulation devient clandestine.

Jean BOUTIER

¹⁵⁹ V. BALDACCI, *op. cit.*, p. 152-153.

¹⁶⁰ Cf. l'ouvrage récent de Marcello VERGA, *Da «cittadini» a «nobili». Lotta politica e riforma delle istituzioni nella Toscana di Francesco Stefano*, Milan, 1990, 702 p.

Appendice n° 1

IMPRIMÉS SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE MENTIONNÉS
DANS LES GAZETTES FLORENTINES,
1791-1792

SOURCES : *Gazzetta universale*, t. XVIII, XIX ; *Gazzetta toscana*, 1791, 1792.

Abbréviations : BN = Paris, Bibliothèque nationale ; BL = Londres, British Library ; BNCF = Florence, Biblioteca nazionale centrale.

1. *Breve del sommo pontefice Pie VI a tutto il clero di Francia*, texte latin et italien, Rome in-8°, 130 p. env.

1791 : se vend à Florence chez Giuseppe Molini, Francesco Alessandri, via del Braccio et à Livourne chez Carlo Giorgi.

Prix : 4 «crazie»

Gazzetta universale, XVIII, 1791, n° 39, 14 mai, p. 312 ; n° 41, 21 mai, p. 328.

1792 : Se vend à Florence chez Filippo Stecchi, à Livourne chez Francesco Natali, à Pise chez Caterina Polloni, à Sienne chez Valenti.

Prix : une demi-livre

Gazzetta toscana, mai 1792, n° 19, p. 76

2. *Ristretto del breve da S. S. all'arcivescovo d'Avignone, ed ai vescovi di Carpentras. Cavaillon e Vaison.*

Se vend à Florence chez Francesco Alessandri, via del Braccio et à Livourne chez Carlo Giorgi.

Prix : 2 «crazie»

Gazzetta universale, XVIII, 1791, n° 41, 21 mai, p. 328.

3. Raynal (abbé Guillaume-Thomas-François), *Lettera di Tommaso Raynal diretta all'Assemblea Nazionale di Francia sulla nuova costituzione*, tradotta dal francese.

Se vend à Florence chez Giovacchino Pagani.

Gazzetta universale, XVIII, 1791, n° 55, 9 juillet, p. 440.

Il s'agit de la traduction de la *Lettre de M. l'abbé Raynal lue à la tribune de l'Assemblée nationale le 31 mai [1791]*, Paris, impr. de Cussac, [1791], 8 p. (BN, 8° Lb³⁹ 8898), qui a connu plusieurs éditions en France.

4. *Decreto dell'Assemblea nazionale di Francia. Che dichiarava inviolabile la sacra persona di Luigi XVI unitamente al sentimento di 290 deputati di detta Assemblea, che hanno dato il loro voto in favore della monarchia*, Florence, G. Cambiagi impr., Filippo Stecchi éditeur, 6 luglio [barré : «agosto» à la plume] 1791, 12 p.

Se vend à Florence chez Filippo Stecchi et à Livourne chez Francesco Natali.

Prix : un demi «paolo»

Gazzetta universale, XVIII, 1791, n° 63, 6 août, p. 504 ; *Gazzetta toscana*, août 1791, n° 34, p. 132.

Exempl. : BNCF, NA, 1050², t. XIX, 1791, entre les f° 4190 et 4191.

5. *Dello stato di Francia presente e avvenire del sig. di Calonne, ministro di Stato; traduzione sulla quinta edizione di Londra, corretta ed accresciuta dall'autore*, [Ferrare?], 1^{re} partie, 278 p.

En vente chez Alessandro Martini, « in faccia al Fisco ».

Gazzetta universale, XVIII, 1791, n° 63, 20 septembre, p. 608, XIX, 1792, n° 5, 17 janvier, p. 40; *Gazzetta toscana*, janvier 1792, n° 4, p. 16.

Édition française : *De l'état de la France, présent et à venir*, Londres, 5^e éd., 1790, XVI-440-VIII p.

Exempl. : BNCF, Palat. 20. 1-2.

6. *Giornale di Parigi*, Florence, G. Nesti, 2 vol., 1790-1791.

Deux volumes en vente; le troisième volume est sous presse.

Contient « la serie dei decreti con le rispettive mozioni fatti per i medesimi dell'Assemblea Nazionale di Parigi, a vari suoi rapporti ».

En vente à Florence chez Giovanni Nesti, via della Condotta.

Gazzetta toscana, septembre 1791, n° 37, p. 148

Exempl. : vol. 1, BNCF, Pal. 30. 6. 3. 15; vol. 1-2, Rome, Bibl. Corsiniana e dell'Accademia dei Lincei, La M 452×8

7. *La constitution Française présentée au Roi par l'Assemblée nationale le 3 septembre 1791*, Paris, de l'imprimerie de Baudouin, imprimeur de l'Assemblée Nationale, rue Saint-Honoré n° 426, 40 p.

Se vend à Florence chez Filippo Stecchi, à Livourne chez Natali, à Pise chez Polloni, à Sienne chez Valenti, à Rome, aux « poste estere ».

Prix : 2 paoli

Gazzetta universale, XVIII, 1791, n° 83, 13 octobre 1791, p. 664; *Gazzetta toscana*, octobre 1791, n° 42, p. 168.

Exempl. : BNCF, NA, 1050², t. XIX, 1791, f° 4262-4263.

8. *L'attentat de Versailles, ou la clémence de Louis XVI. Nouvelle tragédie française*, Genève-Paris, 1790; 2^e éd., Genève, 1790.

Se vend à Florence chez Filippo Stecchi, à Livourne chez Natali, à Pise chez Polloni, à Sienne chez Valenti, à Rome, aux « poste estere ».

Prix : 3 paoli, exemplaire relié « in carta d'oro »

Gazzetta universale, XVIII, 1791, n° 102, 20 décembre, p. 816; *Gazzetta universale*, décembre 1791, n° 51, p. 204.

Exempl. : BL, 11738. aaa. 3. (5.); 2^e éd. : BL, 164. f. 28.

9. [Scrofani (abbé Saverio)], *Tutti han torto, o sia lettera a mio zio sulla Rivoluzione di Francia*, Italia (Florence, Pagani), 1791, in-8°, 97 p.

Se vend à Florence, chez Luigi Carlieri, via de' Guicciardini

Prix : 2 « paoli »

Gazzetta universale, XVIII, 1791, n° 105, 31 décembre, p. 840; *Gazzetta toscana*, décembre 1791, n° 52, p. 208

1^{re} éd. : BNCF, Palat. misc. B. 4. E. 274. 2; 3^e éd., 1792, 127 p. : BNCF, misc. Capretta, 820. 10.

Exempl. : 5^e éd., Italia [= Florence], A. G. Pagani, 1794 : Bibl. de l'Université de Harvard.

10. *Pensieri di un solitario cattolico, sopra la Rivoluzione di Francia dell'anno 1789*, 2^a ed., Cosmopoli, 1792, 132 p.

Se vend à Florence chez Vincenzo Landi, Anton Giuseppe et Giovacchino Pagani.

Prix : 2,5 paoli relié

Gazzetta universale, XIX, 1792, n° 14, 18 février, p. 112.

Exempl. : BNCF, Pass. 1408

11. Necker (Jacques), *Du pouvoir executif dans tous les grands états*, gr. in-8°, [Paris?], 1792, 2 vol. [« édition eseguita sotto gli occhi dell'autore »].

Se vend à Florence chez Giovacchino Pagani et à Pise chez Polloni.

Prix : 14 paoli, relié en brochure

Gazzetta universale, XIX, 1792, n° 75, 18 septembre, p. 600.

Exempl. : BN, 8° Lb³⁹ 10730

12. De' Giuliani (Antonio), *Saggio politico sopra le vicissitudini della società civile*, Paris, Giov. Claudio Molini, 1791, VIII-100 p.

Se vend à Florence chez Giuseppe Molini.

Prix : 3 paoli

Gazzetta universale, XIX, 1792, n° 100, 15 décembre, p. 800.

Exempl. : BN, *E 1977

Appendice n° 2

LES LECTURES « RÉVOLUTIONNAIRES » DE GIUSEPPE PELLI BENCIVENI (1789-1792)

La liste des livres utilisés par Giuseppe Pelli Benciveni provient du dépouillement de ses *Efemeridi* pour les années 1789 à 1792. L'identification bibliographique des ouvrages est généralement facilitée par les descriptions très précises que donne G. Pelli des ouvrages qu'il lit.

SOURCES : Florence, Bibliothèque nationale centrale, manuscrits, Nuovi Acquisti, 1050, 2^e s., *Efemeridi* de Giuseppe Pelli Benciveni, t. XVII (1789), XIX (1791), XX (1792); Florence, Bibliothèque du Musée d'histoire de la science, manuscrits, Documenti III, 2, t. XVIII (1790).

1. *Essai historique sur la vie privée de Marie-Antoinette d'Autriche reine de France pour servir à l'histoire de cette princesse*, Londres, 1789, in 8°, 84 p.

t. XVII, f° 3558 r°, 1^{er} décembre 1789; f° 3569 v°.

Le livre est attribué par le catalogue de la British Library à P. E. A. Goupil ou à J. P. Brissot.

Le livre connaît en 1789 au moins 5 éditions, à Amsterdam, Londres, Paris et Vienne.

Exempl. : BL, 10661 bb. 10; BN, Rés. Lb³⁹ 73 bis.

2. [Bouffonidor], *Les fastes de Louis XV, de ses ministres, maîtresses, généraux et autres notables personnages de son règne*, Ville-franche, chez la veuve Liberté, 1785, 4 vol. in-8°.

t. XIX, f° 3635 r°, 19 février 1790

Exempl. : BN, Lb³⁸ 21

3. Catteau-Calleville (Jean-Pierre-Guillaume), *Tableau général de la Suède*, Lausanne, 1790, 2 vol.

t. XVIII, f° 3660 v°, 25 février 1790

Exempl. : BL, 153. c. 16.

4. *La vita di Marie Antoinette, regina di Francia*, Rome, 1789, in-8°, 102 p.

t. XVIII, f° 3692 r°, 6 avril 1790

Aucun exemplaire retrouvé

5. *La vie privée du duc de Chartres, aujourd'hui duc d'Orléans*, Imprimé sur les débris de la Bastille, [Londres?], 1790, in-8°, 71 p.

t. XVIII, f° 3748 r°, 31 mai 1790

Exempl. : BL, G. 15298 (2)

6. *La reine dévoilée, ou supplément au mémoire de Madame la comtesse de Valois de La Motte*, Londres, 1789, 67 p.

t. XVIII, f° 3749 r°, 1^{er} juin 1790

Exempl. : BL, 113. a. 64

7. Argenson (René Louis de Voyer, marquis d'), *Les loisirs d'un ministre d'État ou essais dans le goût de ceux de Montaigne*, édités par le marquis de Paulmy, Bruxelles, 1788, 415 p.

t. XVIII, f° 3751 v°, 1 juin 1790

Exempl. : BN, Z. 19765

8. La Motte (Jeanne de Saint-Memy de Valois, comtesse de), *Mémoires justificatifs de la comtesse de Valois de La Motte, écrits par elle-même*, Londres, 1789, 2 vol.

t. XVIII, f° 3769 r°, 18 juin 1790

Exempl. : BN, Ln²⁷ 11288

9. Naville (François André), *État civil de Genève, par... citoyen de Genève*, Genève, 1790, 306 p.

t. XVIII, f° 3801 r°, 22 juillet 1790

Exempl. : BN, M. 16746

10. *Vie de Louis XVI*, [Paris], 1790, 82 p.

t. XVIII, f° 3816 v°, 3 août 1790

Exempl. : BL, G. 15298 (1)

11. [Carra (Jean-Louis)], *Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille, dans une suite de près de trois cents documents, détaillés et constatés par des pièces, notes, lettres, rapports, procès-verbaux trouvés dans cette forteresse et rangés par époque depuis 1475 jusqu'à nos jours*, Londres et Paris, 1789, 3 vol.

t. XVIII, f° 3825 v°, 13 août 1790

Exempl. : BN, Lk⁷ 7693

12. *Mémoires du maréchal de Richelieu*, 2^e éd., Paris, Buisson, 1790 (?), 4 vol, in-8°.

t. XVIII, f° 3829 r°, 15 août 1790

Exempl. : BN, 8° La²⁹ 5A (2^e éd., 1792)

13. Hervey (Élisabeth), comtesse de Bristol, *Histoire de la vie et des aventures de la duchesse de Kingston. Nouvelle édition*, Londres, 1789, 140 p.

t. XVIII, f° 3839 r°, 24 août 1790

Exempl. : BL, G. 14257

14. Necker (Jacques), *Du pouvoir exécutif dans tous les grands états*, gr. in-8°, [Paris?], 1792, 2 vol.

t. XVIII, f° 3864 r°, 15 septembre 1790 (en marge)

Exempl. : BN, 8° Lb³⁹ 10730

15. Robert (Georges), *Voyages dans les XIII cantons suisses*, Paris, 1789, 2 vol.

t. XVIII, f° 3965 r°, 12 décembre 1790

non identifié

16. Zimmerman (Johan Georg von), *Sur Frédéric le Grand et mes entretiens avec lui peu de jours avant sa mort*, Lausanne, Lacombe frères, 1790, X-212 p.

t. XIX, f° 3994 v°, 6 janvier 1791

Le livre connaît une autre édition la même année à Paris, Desray, X-212 p.

Exempl. : New York, Public Library.

17. [César Constantin François de Høensbrøeck d'Oest, évêque et prince de Liège], *Au clergé séculier et régulier et à tous les fidèles de la partie de notre diocèse situé sous la domination française etc.*, [Trèves, 1790], in 8°

t. XIX, f° 4007 v°, 13 janvier 1791 (cite une partie de la lettre).

Exempl. : BL, 935 b.6 (5)

18. *Bref du pape adressé au cardinal de Brienne, 23 février 1791.*

t. XIX, f° 4087 v°, 3 avril 1791

Aucun exemplaire retrouvé

19. Cabanis (Pierre-Jean-Georges), *Journal de la maladie et de la mort de H. G. V. Riquetti Mirabeau*, Paris, Grabit, 1791, 66 p.

t. XIX, f° 4101 r°, 19 avril 1791 (postérieur; en marge)

Il est difficile, d'après le texte, de savoir si Pelli a réellement lu ou non le texte, qu'il estime toutefois « intéressante, e tenero ».

Exempl. : BN, 8° Lb³⁹ 4764

20. *Mirabeau jugé par ses amis et par ses ennemis*, Paris : M. de Luchet et al., L. P. Couvet, 1791, in-8°, 142 p.

t. XIX, f° 4101 r°, 19 avril 1791 (postérieur ; en marge) ; t. XX, f° 4346, 4 janvier 1792

Exempl. : BL, 1578/1627 ; BN, 8° Ln²⁷ 14256

21. *Bref du pape Pie VI à S. E. M. le cardinal de La Rochefoucault, . . . et les autres archevêques et évêques de l'Assemblée nationale de France, au sujet de la Constitution civile du clergé etc. (le 10 mars 1791). Breve summi Pontificis. . .*, textes latins et français, Rome, 1791, 2 vol., 88 + 94 p.

t. XIX, f° 4111 v°

Exempl. : BL, F. 152 (1)

22. *Bref de notre saint-Père le pape Pie VI à MM. l'archevêque d'Avignon etc., (23 avril 1791)*, texte latin et français, [Rome?], 1791.

t. XIX, f° 4111 v°

Exempl. : BL, F. 595 (1)

23. *Breve di Pio VI del 27 aprile.*

t. XIX, f° 4111 v°

Non identifié

24. *Mémoires de la vie privée de Benjamin Franklin écrits par lui meme, et adressés à son fils ; suivis d'un précis historique de sa vie politique, et de plusieurs pièces relatives à ce père de la liberté*, traduits de l'anglais par Jacques Gibelin, Paris : Buisson, 1791, in-8°, VI-363 p.

t. XIX, f° 4137 v°, 9 juin 1791

Exempl. : BN, 8° Pz. 1235

25. *Invito alla pace, ed all'unità, o sia vera idea della chiesa cattolica romana proposta da un sacerdote fiorentino per uida e calma delle coscienze ne' tempi di controversia*, in-8°.

t. XIX, f° 4140 v°, 12 juin 1791

Non identifié

26. Condorcet (Jean-Antoine-Nicolat de Caritat, marquis de), *La vie de Voltaire* [Kehl], impr. de la Société littéraire typographique, 1789, 374 p.

t. XIX, f° 4144 r°, 16 juin 1791 (cite p. 124)

Exempl. : BN, Z. Bengesco 703

27. *Decreto dell'Assemblea Nazionale di Francia. Che dichiarava inviolabile la Sacra Persona di Luigi XVI unitamente al sentimento di 290 deputati di detta Assemblea, che hanno dato il loro voto in favore della Monarchia*, Firenze, G. Cambiagi impr., Filippo Stecchi éd., 6 luglio [barré : « agosto » à la plume], 1791, 12 p.

t. XIX, entre les f° 4190 et 4191, 4 août 1791 (contient un exemplaire)

28. [Grouvelle (Philippe Antoine)], *De l'autorité de Montesquieu dans la Révolution présente*, [Paris] 1789, 139-IV p.

t. XIX, f° 4215, 19 août 1791

Exempl. : BN, 8° Lb³⁹ 1203

29. [Guinguené (Pierre Louis)], *De l'autorité de Rabelais dans la Révolution présente, et dans la Constitution civile du Clergé, ou institutions royales, politiques et ecclésiastiques tirées de Gargantua et de Pantagruel*, Paris, Gottey, 1791, 155 p.

t. XIX, f° 4215, 19 août 1791

Exempl. : BN, 8° Lb³⁹ 4493

30. Manuel (Louis Pierre), *La police de Paris dévoilée*, Paris, J. B. Garnery, an II [= 1791], 2 vol., in-8°.

t. XIX, f° 4220 r°, 24 août 1791 (postérieur; en marge); en fait, le lit en juillet 1792, t. XX, f° 4563 v°, 7 juillet 1792

Exempl. : BN, 8° Lf³⁴ 39

31. *La constitution Française présentée au Roi par l'Assemblée nationale le 3 septembre 1791*, Paris, de l'imprimerie de Baudoin, imprimeur de l'Assemblée Nationale, rue Saint-Honoré n° 426, 40 p.

t. XIX, 1791, f° 4262-4263 (contient un exemplaire); f° 4262, 7 octobre 1791 (« ho sotto gli occhi la Costituzione francese, . . . »)

32. Necker (Jacques), *Sur l'administration de Mr. Necker [par lui-même]*, Paris, Hôtel de Thou, 1791, III-480 p.

t. XIX, f° 4243 v°, 9 septembre 1791 (Pelli le décrit comme ayant 502 p.)

Exempl. : BN, 8 Lb³⁹ 4913

33. [Sénac de Meilhan (Gabriel)], *Des principes et des causes de la Révolution de France*, Londres, 1790, in-8°, 108 p.

t. XIX, f° 4243 v°, 9 septembre 1791

Exempl. : BN, 8° La³² 9

34. Cubières-Palmézeau (Michel de; pseudonyme du père Ignace de Castel Vavra), *Les États Généraux de l'Europe. Poème*, Paris : Cousin, an II [= 1791], 32 p.

t. XIX, f° 4245 r°, 10 septembre 1791

Exempl. : BN, Ye. 19 354

35. [Scrofani (abbé Saverio)], *Tutti han torto, o sia lettera a uno zio sulle Rivoluzioni di Francia*, Italia (Florence, Pagani) 1791, in-8°, 97 p.

t. XIX, f° 4339 v°, 31 décembre 1791 : « E aristocratico, e qualche volta trasportato, ma spesso è anche giusto, e fra i tanti libri relativi a questo solenne avvenimento non dei peggiori. Ha giusta idea del conte di Mirabeau e segna le cause della Rivoluzione con fare il carattere ai parlamenti e con rilevare i sbagli fatti. . . »

Cf. Roberto ZAPPEBI, *La composizione del « Tutti han torto » di Saverio Scrofani e la sua diffusione in Italia*, dans *Annali della Scuola speciale per archivisti e bibliotecari dell'Università di Roma*, I, 1961, p. 113-132; C. CORDIÉ, *Viaggiatori del Settecento, Saverio Scrofani*, dans *Cultura e scuola*, 24, 1967, p. 52-61.

Exempl. : BNCF, Palat. misc. B. 4. E. 274. 2

36. *Vie privée du maréchal de Richelieu contenant ses amours et intrigues, et tout ce qui a rapporté aux divers rôles qu'a joués cet homme célèbre pendant plus de 80 ans*, Paris : Buisson, 1791, 3 vol., in-8°.

t. XX, f° 4410 r°, 29 février 1792

Exempl. : BN, 8° Ln²⁷ 17426

37. *La chronique du mois ou les cahiers patriotiques* de E. Clavières, C. Condorcet, L. Mercier. . ., Paris, Imprimerie du Cercle social, s.d., 4 p.

t. XX, f° 4431 a (contient un exemplaire)

Prospectus de journal

38. De' Giuliani (Antonio), *Saggio politico sopra le vicissitudini della società civile*, Paris, Giov. Claudio Molini, 1791, VIII-100 p

t. XX, f° 4443 6 avril 1792; f° 4451r°, 12 avril 1792

«Un libruccio di 100 pagine mi getta in una estasi dolorosa».

Exempl. : BN *E 1977

39. Lévesque (Maurice), *Tableau politique, religieux et moral de Rome et des états ecclésiastiques, accompagné de notes analogues au sujet de la nouvelle constitution de la France*, Paris : Desenne, 1791, in 8°, XVI-370 p.

t. XX, f° 4549 v°, 26 juin 1792 (date l'ouvrage de 1792)

Exempl. : BN, K. 12224

40. Cubières-Palmézeau (Michel de; pseudonyme du père Ignace de Castel Vadra), *Les rivaux au cardinalat, ou la mort de l'abbé Mauri, poème héroïque en trois chants*, Paris, 1792, XXI-43 p.

t. XX, f° 4571 r°, 17 juillet 1792

Exempl. : BN Ye 20471

41. *Dialogo dei vivi, o trattenimenti sulle materie correnti*, Paris, in-8°, 243 p.

t. XX, f° 4613 v°, 26 août 1792; f° 4616 v°, 29 août 1792

Sans doute, œuvre d'un français réfugié à Rome

Il s'agit peut-être des *Dialogues des vivants*, Paris, impr. de Mayer et Cie, s. d., 34 p., BN, 8° LB⁴¹ 2361.

42. [Doppet (Général Amédée)], *État moral, phusique et politique de la maison de Savoie. On y a joint une esquisse des portraits de la maison régnante*, Paris, Buisson, 1791, in 8°, XI-210 p.

t. XX, f° 4628 v°, 13 septembre 1792

Exempl. : BN, 8° Lm³ 841 A

43. Mélié ou Métié, *Histoire de la prétendue révolution de Pologne*, Paris, 1792, in-8°.

t. XX, f° 4644 r°, 29 septembre 1792

Livre jacobin

Non identifié

44. Stuart (Gilbert), *Tableau des progrès de la société en Europe, traduit de l'anglais (par A. M. H. Boulard), ouvrage contenant des recherches sur l'origine des gouvernemens, les variations des mœurs et du système féodal*, Paris, Maradan, 1789, 2 tomes en 1 vol.

t. XX, f° 4714, 27 novembre 1792 (en marge)

Exempl. : BN, *E 5291